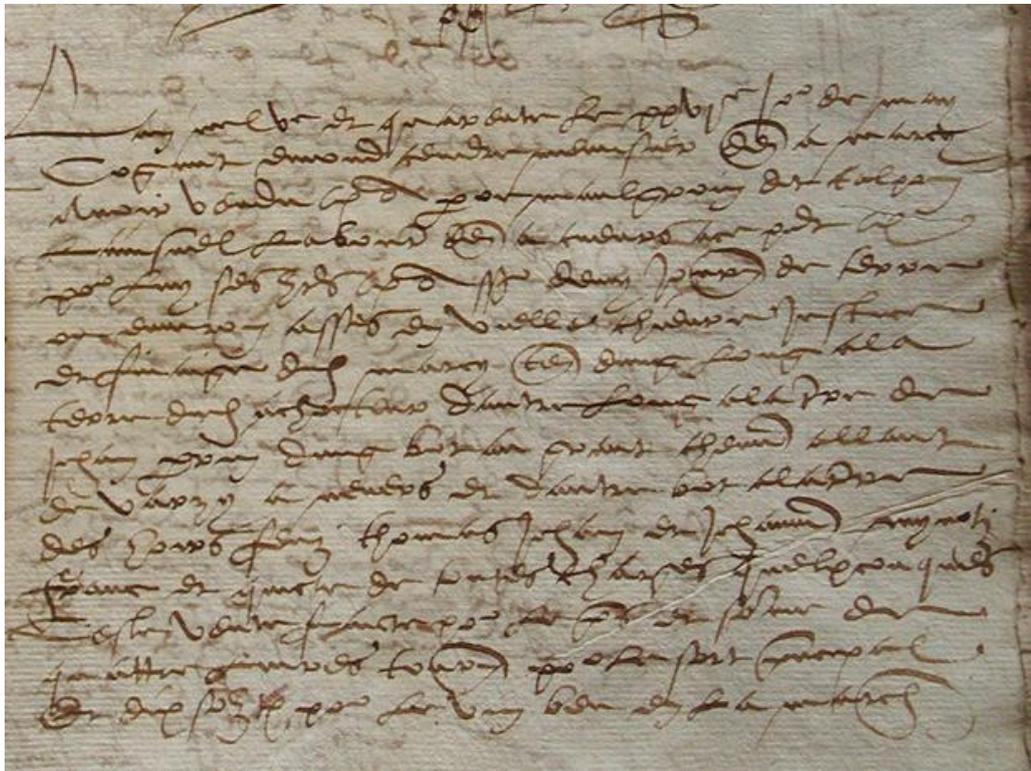


Documents pour servir à l'histoire ancienne
du village et des habitants de

Châteauneuf Val-de-Bargis



Histoire de la famille
Cendre & Cendron

Histoire de la famille Cendre & Cendron

Cette brochure fait le point sur l'état des recherches et n'en constitue donc pas l'aboutissement (dernière mise à jour : 27 novembre 2021). Au-delà de la simple liste de BMS (baptêmes, mariages et sépultures), il s'agit de retracer l'histoire d'une famille ordinaire, l'histoire d'une famille "sans histoire" précisément, différant sans doute assez peu des milliers d'autres vivant à la même époque à Châteauneuf-Val-de-Bargis (Nièvre) ou dans les villages environnants. Bien sûr, le principe même de la recherche généalogique veut que l'on s'attache à quelques individus ciblés, à une lignée, mais les enseignements que l'on en tire vont bien au-delà de l'étroit cercle familial. La restitution du "temps perdu" connaît inévitablement des zones d'ombre. Si celles-ci restent nombreuses, on s'est efforcé de ne pas y trouver prétexte à romancer. Tout ce qui suit repose donc sur des documents d'archives et... l'interprétation qui en est faite. C'est évidemment dans ce dernier exercice que résident les risques d'erreurs. Les mises à jour régulières permettront certainement d'en corriger quelques-unes !

1) Ce que dit la génétique



Trouver ses ancêtres grâce à une analyse ADN

Tout individu masculin est porteur d'un chromosome Y. Or il se trouve que celui-ci se transmet, pratiquement inchangé, de père en fils depuis des générations. Pratiquement

inchangé... mais pas tout à fait ! En effet, au cours des millénaires, des mutations surviennent. Chaque mutation est à l'origine d'une nouvelle lignée sur l'arbre généalogique humain. Tous les individus présentant les mêmes mutations ont un ancêtre commun sur leur ligne paternelle. Pour connaître le "profil" de son chromosome Y, il faut se soumettre à un test ADN. Le hasard faisant bien les choses, il se trouve que la National Geographic Society a lancé tout récemment une campagne de collecte d'échantillons d'ADN... L'occasion était trop belle ! Les résultats du test, publiés le 1er juin 2006, s'appliquent à tous les Cendres et Cendrons de sexe masculin, passés, présents et à venir. Les conclusions, qui devraient théoriquement s'affiner au fil de l'avancement des recherches, sont exposées ci-dessous.

De nombreux cousins !

Il en ressort que tous les Cendres et les Cendrons mâles appartiennent à un vaste groupe humain baptisé par les généticiens "haplogroupe I" et comptant plusieurs millions d'individus, essentiellement installés en Scandinavie (selon certaines études, près de la moitié de la population) et dans les Balkans (Slovénie, Croatie...). Ceux-ci sont les descendants d'un individu ayant vécu il y a environ 50 000 ans en Afrique de l'Est, dans la Rift Valley ("berceau de l'humanité"). Divers marqueurs génétiques, les fameuses mutations, permettent de suivre l'odyssée d'une partie de la descendance de cet individu au cours de sa migration vers l'Europe. Les principales étapes en sont les suivantes : Afrique du Nord ou Moyen-Orient il y a 45 000 ans puis les Balkans il y a 20 000 ans. La carte ci-dessus retrace le parcours effectué au cours des millénaires.

Il y a 50 000 ans : l'Afrique

Tous les membres mâles de cet "haplogroupe I" ont pour ancêtre commun un individu ayant vécu en Afrique il y a environ 50 000 ans (en fait : entre 31 000 et 79 000 ans), appelé ici l'Adam eurasiatique. Cet ancêtre est d'ailleurs celui de tous les non-Africains d'aujourd'hui. A cette époque, le continent africain connaît un changement climatique : les températures et l'humidité augmentent. On estime le nombre d'Homo sapiens à environ 10 000 individus. Ceux-ci disposent d'un outillage (outils en os) et maîtrisent certains savoir-faire.

Il y a 45 000 ans : le Moyen-Orient

Le changement de climat entraîne le déplacement des troupeaux... et donc des hommes, qui les suivent. Quelques-uns se déplacent en direction de l'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient. C'est à cette époque, il y a 45 000 ans, que se situe un second ancêtre sur la lignée du "haplogroupe I". Les Homo sapiens se comptent alors par dizaines de milliers. L'outillage est plus élaboré (outils en os, en bois, en ivoire).

Il y a 20 000 ans : les Balkans

Le troisième et le dernier ancêtre commun aux membres du "haplogroupe I" vit dans les Balkans il y a environ 20 000 ans. Les Homo sapiens sont alors des centaines de milliers. Ils utilisent des techniques de chasse, fabriquent des bijoux, construisent des abris avec des cornes de mammoths. Certains scientifiques estiment que c'est à cette époque que l'homme a commencé à tisser ses vêtements.

Il y a 1 100 ans : les Vikings ?

On a signalé plus haut que les individus appartenant au "haplogroupe I" étaient aujourd'hui installés, pour l'essentiel, en Scandinavie et dans les Balkans. Dès lors, comment expliquer que l'on en retrouve également en France ? Une hypothèse parmi d'autres, qui laisse rêveur : cela pourrait bien être la lointaine conséquence des invasions vikings du IX siècle...

2) Moyen Age : la piste belge ?

C'est désormais certain : le berceau familial se situe dans la Nièvre, au nord de Nevers. Mais les preuves de cette présence ne remontent pas au-delà du XVI^e siècle. Que se passait-il avant ? Faute de documents d'archives, il est évidemment impossible de le dire. Pour autant, il n'est pas interdit de s'interroger, en se gardant bien de toute conclusion hâtive. Divers éléments permettent ainsi d'envisager une possible "piste belge", une simple hypothèse en l'état actuel des recherches :

- * la répartition géographique du patronyme Cendre, manifestement localisée sur le quart nord-est de la France.
- * l'existence d'un hameau du nom de **Cendron** (au sud de Chimay, ville bien connue des amateurs de bière !), à la frontière franco-belge, qui fut le premier village belge libéré par les Américains le 2 septembre 1944. L'étymologie du nom de ce hameau reste à éclaircir (emplacement d'un tas de poussier de charbon ?) mais il semble que celui-ci soit très ancien. En tout cas, les forges et les fourneaux sont nombreux dans la région ; on trouve, aux archives, la trace d'une forge à Cendron dès le début du XVII^e siècle mais, avouons-le, aucune mention du patronyme familial. À la même époque, la région de Chimay perd une partie non négligeable de sa population avec le départ d'un certain nombre de ses maîtres de forges, lesquels sont bien souvent suivis par leurs ouvriers, les « *férons* ».
- * la trace, dans les archives, d'un certain **Jean Cendre**, dit *Le Ligeois* (Le Liégeois), maître des forges à Greucourt (Haute-Saône) de 1455 à 1473. Le même personnage signe les baux de la forge d'Estravaux (commune de Greucourt) en 1470, 1474 et 1480. Selon les spécialistes, son surnom - *Le Ligeois* - symbolise l'implantation au XV^e siècle dans l'est de la France de la méthode wallonne, c'est-à-dire de la métallurgie à deux temps (avec passage par la fonte : passage du bas fourneau antique au haut fourneau moderne). Les éventuels liens de ce personnage avec les Cendre nivernais restent à établir.
- * des mouvements de populations avérés de la Thiérache (Ardennes) vers le Nivernais, berceau de la famille Cendre ; dès le XV^e siècle, on fait venir dans le Nivernais, pour y diriger les forges, des forgerons du « *pais d'Alemaigne* » (à prendre au sens large).

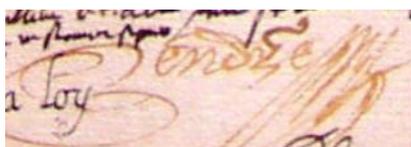
* un indéniable air de famille entre certains patronymes relevés de part et d'autre : Beaufils, Cendre, Coignet, Gravier, Maillard, Velu dans la Nièvre ; Beaufilz, Decendre, Caignet, Gravez, Maillart, Le Velu dans la Thiérache.

* d'évidents liens politiques : entre 1271 et 1384, le comté de Nevers et la baronnie de Donzy appartiennent à des princes d'origine flamande ; au XVe siècle, Liège et sa région font partie de l'État bourguignon, lequel recouvre parfaitement la zone géographique évoquée ci-dessus. À la même époque (1464), Jean de Clamecy, lieutenant du roi Louis XI pour les « *pays et marches de Picardie* », devient comte de Nevers et baron de Donzy. Il alterne les séjours dans les deux régions.

3) Nièvre : les grands anciens

Plus on remonte dans le temps, moins le lien unissant divers individus ayant le même patronyme est aisé à établir. Les "chaînon manquant" se multiplient. On se trouve donc rapidement avec une collection de personnages qui sont indéniablement "de la famille" mais qu'il est malaisé de rattacher à quelque branche que ce soit. Les Cendre n'échappent pas à la règle : ils ont aussi leurs "électrons libres". En voici quelques-uns :

- Edmond Cendre, menuisier à Marcy (1540)
- Jean Cendre, cendrier et mouleur de bois à Brinon (1591)
- Toussaint Cendre, sergent royal à Marcy (1607)



Signature de **Toussaint Cendre**
- 26 avril 1607 -

Chacun des trois, à sa façon, marque l'histoire familiale : Toussaint, pour avoir laissé la plus ancienne signature (1607) ; Jean, pour avoir fourni un début de preuve à l'hypothèse selon laquelle le nom Cendre serait lié à l'activité de cendrier. Mais la vedette incontestée de la saga familiale, le "grand ancien", c'est évidemment le premier : **Edmond Cendre**, menuisier de son état. Le 26 mai 1540, il a la bonne idée de faire enregistrer par un notaire la vente d'un lopin de terre à Marcy (Nièvre), à une dizaine de kilomètres de Châteauneuf (acte reproduit sur la couverture de la présente brochure). Ce faisant, il offre à ses lointains descendants une preuve incontestable de la présence des Cendre dans la région, dès cette époque. Au sein de la petite foule des ancêtres Cendre, il est d'ailleurs le seul à "émerger" de cette première moitié du XVIe siècle. Pour mesurer l'éloignement qui nous sépare, souvenons-nous que la France est alors gouvernée par François 1er.

À l'époque, le seigneur de Marcy est le dénommé Claude Gouffier, personnage d'importance. Entre autres titres, celui-ci est également duc de Roannais. Y a-t-il un lien avec la présence, à ce jour inexplicquée, d'une souche Cendron dans la région de Roanne ? Il ne serait pas extraordinaire que le seigneur en question ait pu favoriser l'installation d'une ou plusieurs familles venues de Marcy dans le Roannais - parmi lesquelles une famille Cendron.

En 1542, un registre seigneurial stipule que les habitants de Marcy, et leur postérité née et à naître, sont « *à perpétuité et à toujours affranchis de tout droit de mainmorte, mortaille et condition servile* ». Autrement dit, c'est une reconnaissance officielle de la fin du servage à Marcy. Les paysans sont libres de répondre aux appels de main-d'œuvre émanant des seigneuries environnantes. Dans la paroisse voisine de Corvol-d'Embernard, on ne s'en prive pas... Un document daté de 1493 révèle que nombre d'habitants sont allés vivre ailleurs, laissant leurs maisons vides sans que nul ne vienne les occuper à leur place ; le village est menacé de ruine. Les Cendre, eux, semblent avoir quitté Marcy autour de 1640. Pourquoi ? Ce qui se passe alors dans la paroisse voisine de Cuncy-les-Varzy pourrait bien nous renseigner : en 1643, les habitants (de Cuncy) se prétendent « *tellement ruinés et ravagés tant à cause des gens de guerre que des excessives tailles qu'ils ont la plupart abandonné le lieu, même fait quitter la nuit leurs maisons, crainte que ne fussent emprisonnés pour lesdites tailles et subsistances, desquels il ne s'est fait assemblée il y a plus de quatre ans, les principaux étant contraints de délaisser leurs demeures et qu'ils n'osent tenir des bestiaux et en aller leurs héritages de leurs pontures, étant réduits à mendier* ».

C'est à peu près à cette même époque que les registres d'état civil apparaissent : celui de Châteauneuf, par exemple, commence en 1659. Tout ce qui s'est passé avant est le plus souvent hors de portée du généalogiste, faute d'archives. Pourtant, il est un élément qui permet parfois de remonter plus avant dans le temps, même si l'on est de "basse extraction" : c'est le patronyme familial - dont l'examen permet d'ouvrir quelques pistes.

Une certitude, tout d'abord : les patronymes Cendre et Cendron sont équivalents. Ils désignent indifféremment un même individu. La première mention, dans les documents d'archives, du nom de Cendron remonte à 1654 (registre paroissial de Vielmanay). Mais il pourrait bien avoir été le patronyme familial originel puisqu'on le retrouve dans le nom de deux hameaux dont la fondation pourrait remonter à la fin du Moyen Age. Il existe en effet deux Cendronnerie, l'une à Saint-Verain-des-Bois (Nièvre), l'autre à Granchamp (Yonne) - petites communes situées, respectivement, à trente et soixante kilomètres au nord de Châteauneuf-Val-de-Bargis. On peut avancer, sans grand risque de se tromper, que ces « *écarts* » ont certainement été fondés par des familles Cendre ou Cendron. Le phénomène est connu : le seigneur autorise telle famille à s'installer en périphérie du village, en pleine forêt, à charge pour elle de défricher ce nouveau territoire. Au fil des années, le lieu prend naturellement le nom de ses premiers occupants. Les exemples sont nombreux dans la Nièvre.



La Cendronnerie - Saint-Verain (Nièvre)

4) Nièvre : le berceau familial

En tout cas, c'est bien dans la région de Donzy, dans le quart nord-ouest du département de la Nièvre, que se situe le "berceau" de la famille Cendre - et plus particulièrement sur le territoire de cinq petites communes, voisines les unes des autres :

- Menou (bourg),
- Colméry (hameaux des Duprés, de Malicorne et du Vaudoisy),
- Saint-Malo-en-Donzinois (hameau des Carrés),
- Châteauneuf-Val-de-Bargis (hameaux des Taules, de Tresseux et du Moulin),
- Nannay.

Les premières mentions du patronyme Cendre dans les registres paroissiaux remontent à 1644 (Colméry), 1654 (Menou), 1664 (Saint-Malo), 1684 (Châteauneuf) et 1687 (Nannay). À l'époque, nombre de paysans vivent au sein de communautés regroupant plusieurs ménages. C'est un phénomène répandu dans le centre de la France et qui a fait l'objet de plusieurs études historiques. On parle de communautés "taisibles" car fondées sur un contrat non écrit. Ces communautés se composent d'un nombre variable d'individus, généralement unis par des liens de proche parenté et dont le rôle ou la force de travail est évalué en « têtes » ; trois jeunes enfants, par exemple, valent une tête ; un homme dans la force de l'âge vaut également une tête ; dans toute communauté, il y a un chef ou un maître. Celui-ci, associé à son épouse, compte pour trois têtes. Il arrive, et ce n'est pas un hasard, qu'il y ait coïncidence entre le nom de ce chef et celui de l'endroit où sa communauté est installée. L'existence d'un document d'archive mentionnant un hypothétique « *Jean Cendron, maître et chef de la communauté des Cendron, installée à la Cendronnerie* » est tout à fait plausible. Reste à le dénicher !

5) Les Cendre de Colméry et de Menou

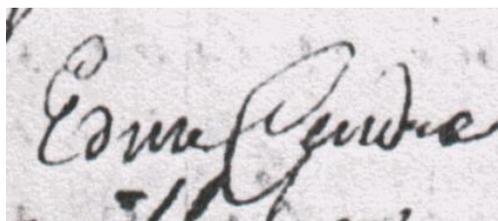
L'installation des premiers Cendre à Colméry pourrait remonter au tout début du XVIIIe siècle. On peut reconstituer le scénario suivant, plausible à défaut d'être avéré : chassée de Marcy par la dureté des temps, une famille Cendre trouve refuge à Colméry et s'installe au hameau des Duprés. Les enfants vont faire souche sur place ou dans les paroisses environnantes...

L'un d'eux, **Vincent Cendre** (XIIIe génération) se marie à Menou vers 1635. De son union avec **Marguerite Coignet** naissent au moins deux fils, dont Edme (XIIe génération). Un acte notarié de 1717, détaillant les biens familiaux, permet de situer et de décrire une maison qui a vraisemblablement été la leur. Située en plein bourg (voir la carte ci-dessous), elle se présente sous la forme d'un bâtiment « monobloc » réunissant sous un même toit maison, chambre, grange et étable, grenier et cave ; devant : la cour, le jardin, la chènevière, le verger ; derrière la maison : 4 000 m² de terres labourables, fermées par une haie vive ; au total 5 500 m², disposés rectangulairement (110 mètres de long sur 50 mètres de large, par exemple).



À ce premier lot, il faut ajouter les quinze parcelles (terres, prés, vignes) énumérées par le notaire, couvrant au total une superficie d'environ 40 000 m², dispersées sur l'ensemble du finage de Menou. Même en imaginant qu'un certain nombre de ces parcelles aient été acquises ultérieurement, on n'a pas le sentiment d'avoir affaire à une famille pauvre. Et, de fait, les "premiers" Cendre semblent relativement nantis. La mention, assez fréquente, du patronyme familial dans les archives notariales est un signe qui ne trompe pas (les miséreux n'intéressent pas les

notaires...). Plusieurs contrats de mariages ont été retrouvés : celui de Jean Cendre, par exemple, né en 1672 à Menou. Alors marchand (il est associé à l'activité des « *flotteurs de bois* »), c'est en sa qualité d'« *honnorable homme* » qu'il épouse, en 1713, la fille de maître Voullereau, lieutenant du bailliage de Colméry... Un de ses fils, Edme, corroyeur, est le premier à apposer la signature familiale sur un registre paroissial à Entrains-sur-Nohain en 1719 (voir ci-dessus).



Signature de **Edme Cendre**
- 14 février 1719 -

Peut-on parler d'âge d'or ? En tout cas, la situation semble s'être ensuite peu à peu dégradée. Si l'on compte, chez les Cendre, un petit nombre de laboureurs - qui ne le restent pas forcément bien longtemps ! -, on y trouve surtout toute une cohorte de manœuvres ; ces derniers sont au bas de l'échelle sociale ; sans aptitudes particulières, ils louent leurs services à la journée et vivent souvent dans le dénuement ; ils peuvent avoir une maisonnette, qu'ils louent, un jardin, un lopin de terre, quelques poules, parfois une brebis ou deux... Quelques-uns échappent - pour un temps - à ce triste sort : par un mariage heureux ou à force de privations, ils réussissent à faire l'acquisition d'une bête de trait ou d'un outillage spécialisé et deviennent charretier, sabotier, laboureur... mais la misère saura les rattraper, l'âge venu. Encore ont-ils eu la "chance" de vivre ! Car l'une des constantes de ce temps, c'est une effroyable mortalité, notamment infantine. C'est peut-être l'explication d'un phénomène qui suscite notre étonnement : le fait que l'on donne, au sein d'une même famille, un même prénom à deux enfants nés à deux ans d'intervalle ; peut-être cherche-t-on ainsi à conjurer le mauvais sort ? L'un des deux survivra bien !

6) Châteauneuf-Val-de-Bargis

En 1668, **Edme Cendre** et **Pasquette Maillard** (**XII^e génération**) vivent à Saint-Malo-en-Donzinois, dans un hameau où vont se succéder plusieurs générations Cendre : les Carrés. Qualifié d'« *honneste homme* » par le notaire (ce qui laisse supposer une relative aisance financière...), il loue une « *maison, assize au vilage des Carréz de St Malo, consistant en une chambre, chaufoir, une grange et une estable y attenante, verger, jardin, cheneviere, aisances, appartenances et dependances desdits bastimants* ». Les enfants du couple, cinq garçons (dont Vincent, **XI^e génération**), sont tour à tour enregistrés par le curé de Saint-Malo, à raison d'une naissance tous les deux ans. Edme Cendre doit avoir une trentaine d'années à son décès, en 1672 ou 1673. A l'époque, se remarier est bien souvent, pour une veuve, une question de survie. C'est sans doute la raison pour laquelle Pasquette Maillard se marie une seconde fois puis, à

nouveau veuve, une troisième fois, cette fois-ci à Châteauneuf, commune voisine, en 1681... Les enfants de son premier lit y convolent à leur tour quelques années plus tard. C'est là l'origine de l'installation des Cendre à Châteauneuf. Les générations s'y succèdent pendant plus de trois siècles... jusqu'à aujourd'hui !

La famille s'est installée aux Taules, à l'écart du bourg, à une « *lieue* » comme on dit alors. Les registres font état de la qualité de « *ferrandiers* » ou de « *fretteurs* » des hommes de la famille. Longtemps, la nature exacte de cette activité est restée obscure. Contrairement à ce qu'il était tentant de croire, le « *ferrandier* » ne travaille pas le fer mais le chanvre, plante cultivée pour ses fibres textiles. Les Cendre installés à Châteauneuf sont donc des « *peigneurs de chanvre* » ; leur activité consiste à séparer les fibres de chanvre du bois pour en faire de la filasse destinée à la fabrication de la toile. Chaque chaumière a sa chènevière - champ où croît le chanvre - et toute la famille contribue à l'activité principale, chacun selon sa force et son habileté. Le rouissage du chanvre (opération qui consiste à le faire tremper) se fait certainement en contrebas du village ; on évite ainsi, aux hommes et aux bestiaux, les maladies. Le teillage (séparation des fibres), lui, peut parfois prendre l'aspect d'une petite fête villageoise ; on brûle les chènevottes, au risque de provoquer un incendie... Au fil du temps, cette communauté va se disperser et perdre certains de ses membres qui changent, dès lors, d'activité ; ils délaissent le chanvre pour le bois ou la terre et deviennent sabotiers ou laboureurs. Mais on trouve encore des ferrandiers du nom de Cendre aux Taules à la veille de la Révolution, un siècle plus tard.

7) Le patronyme familial

L'origine du patronyme familial ne fait désormais plus de doute. Elle est évidemment liée à l'activité - particulièrement archaïque - exercée par les premiers porteurs du nom, celle de *cendrier* (producteur ou marchand de cendres). De longues recherches ont permis de mettre à jour un acte daté de l'année 1591 mentionnant un certain Jean Cendre, « *cendrier et moleur de bois, demourant en Brinnon, pais de Morvan* » ; celui-ci s'engage à livrer à un marchand d'Auxerre « *la quantitté de vingt piedz de cendres* ». Ces cendres servent d'engrais, de lessive et sont également utilisées par les maîtres verriers.

Rappelons pour mémoire deux hypothèses qui eurent également leur heure. La première avait la puissance évocatrice d'une légende : le nom était dû aux stations prolongées d'un ancêtre affligé d'un pied-bot au coeur de la cheminée. La seconde, plus moderne, prétendait établir un lien entre le patronyme familial et un phénomène de blanchissement capillaire prématuré ayant frappé au moins un membre de la famille, phénomène vraisemblablement génétique et, donc, transgénérationnel. Il ne semblait d'ailleurs pas absurde que, dans une région où les Blond et les Brun pullulent, il y eut également quelques Cendre à la chevelure prématurément blanchie !

Cette réflexion sur l'origine du patronyme familial s'est trouvée compliquée par un phénomène curieux : une proportion non négligeable de petits Cendre ont été inscrits dans le registre paroissial sous le nom de Cendron, et inversement. Phénomène

déconcertant pour un esprit contemporain, habitué à la rigueur administrative moderne ! À trois ou quatre siècles de distance, il n'est pas si simple d'avancer une explication. Apparemment, le sexe de l'enfant et son rang dans la fratrie n'y sont pour rien. Un Cendron n'est pas un Cendre mâle ! Un Cendron n'est pas davantage le petit dernier d'une famille Cendre ! En fait, il semble bien que le second patronyme ne soit qu'une déclinaison du premier. On trouve d'ailleurs dans les archives la trace du nommé *Cendre dit Cendron* (1792). Si l'emploi du suffixe *on* (en latin *-onem*) a un sens, c'est peut-être celui d'ajouter au patronyme d'origine une note diminutive, affectueuse, éventuellement péjorative. Les exemples sont nombreux, qu'ils s'agissent de noms communs (âne / ânon, veste / veston...) ou de noms propres (Boucher / Boucheron, Gendre / Gendron...). L'ajout de ce suffixe permet peut-être également de distinguer des individus portant les mêmes nom et prénom, phénomène fréquent en ces temps de forte mortalité infantile.

Les Cendron sont donc des Cendre, et inversement. C'est à Vielmanay qu'on relève pour la première fois, en 1654, le patronyme Cendron dans un registre paroissial (« *Le 28 du mois de may 1654 a esté baptisé Philippe, fils de Sébastien Ranvier et de Jeanne Velu. parin et maraine Philippe Velu et Margueritte Cendron* »). On le retrouve ensuite fréquemment, distribué de façon apparemment aléatoire.

8) Les Cendre de Châteauneuf-val-de-Bargis

En 1717, un rôle de taille (principal impôt de l'Ancien Régime) atteste de la présence à Châteauneuf de deux « feux » Cendre (un « feu » est une cellule familiale élargie qui peut compter cinq ou six personnes). Le premier est celui de Vrain Cendre, un des fils d'Edme Cendre (**XII^e génération**) – dont il sera question plus loin ; le second est celui d'un de ses petits-fils : **Nicolas Cendre (Xe génération, 1689/1767)**. Le premier est donc l'oncle du second mais ce lien de parenté ne les a apparemment pas conduits à se regrouper. Tous les deux sont manœuvres, sans emploi défini, donc, mais louant leurs bras au jour le jour pour toutes de sortes de travaux, dont, évidemment, l'exploitation du chanvre. Mais la similitude s'arrête là. Si l'on en juge par le montant de leur imposition respective - qui varie du simple au quadruple -, les deux hommes ne connaissent probablement pas les mêmes conditions de vie. Avec un impôt de 6 livres, le plus jeune, Nicolas Cendre, figure au nombre des pauvres de la paroisse. Au plus, il peut gagner 90 livres annuellement - ce qui pourrait correspondre à douze cents euros (estimation hasardeuse... et non contractuelle !). Comme bon nombre de Français de l'époque, il côtoie la misère, et connaît peut-être même la faim. Il est vrai qu'il en a vu d'autres, ayant survécu, avant d'avoir atteint vingt ans, aux années 1693 / 1694 (un million et demi de personnes périrent de froid, de faim et de maladie) et au « *grand hyver* » de 1709 (deux cent mille victimes). La vie de Nicolas Cendre ressemble fort, d'ailleurs, à une longue succession d'épreuves. De ce point de vue, on ne peut qu'être étonné par sa longévité en de pareilles circonstances : 77 ans !

Sa généalogie a longtemps constitué une énigme. Les homonymies (il y a bien eu une bonne dizaine de Nicolas Cendre dans la région) et l'erreur d'un curé, le vieillissant, à sa mort, de dix ans, n'ont pas simplifié les recherches. Aucune de ces listes de parents et amis, si fréquentes dans les registres, ne permettait de lui attribuer avec certitude un père, une mère, un frère ou une sœur. L'énigme se trouve enfin résolue avec la découverte de son acte de naissance, laquelle est survenue à quelques kilomètres de Châteauneuf et à dix ans de la date estimée. C'est donc à Nannay et à Chasnay, paroisses voisines de Châteauneuf, que Nicolas Cendre passe son enfance et sa jeunesse. À cinq ou six ans, il perd son père - Vincent Cendre (**XI^e génération**), dont on ne sait rien - et n'en conserve probablement aucun souvenir. Si les registres lui attribuent une sœur, celle-ci n'apparaîtra jamais plus - laissant à penser qu'elle a dû suivre ou précéder de près leur père dans la mort. Devenue veuve, leur mère ne tarde guère à se remarier et s'établit à Chasnay. Au fil des années, Nicolas Cendre doit cohabiter avec plusieurs enfants du second lit, avec lesquels il ne semble pas établir de relations particulières. Vingt ans plus tard, vers 1715, il se marie à son tour et c'est avec une habitante de Châteauneuf, village qu'il ne quittera plus.

Le lieu, la date et les circonstances du mariage de Nicolas Cendre sont inconnus, l'acte restant introuvable. Apparemment, **Madeleine Gravier**, sa femme, connaît de gros problèmes de santé. Elle n'a son premier enfant qu'à 27 ans (sa bru, par exemple, en a déjà eu six au même âge). Cet enfant (Claude Cendre, IX^e génération) est le seul qui survit. Cinq autres grossesses suivent qui se terminent toutes par la mort de l'enfant. Madeleine Gravier meurt à l'âge de 66 ans et est enterrée avec les sacrements réservés aux infirmes.

En 1738, **Nicolas Cendre** (**X^e génération**) vit toujours à Châteauneuf, au hameau du Moulin. Le seul de ses enfants qui ait survécu - Claude (**IX^e génération**) - vit à ses côtés. Père et fils vont travailler ensemble une trentaine d'années. Les deux hommes sont « *ferrandiers* » (c'est-à-dire « *peigneurs de chanvre* ») puis laboureurs. Selon un rôle de taille, ils sont propriétaires de deux champs d'une superficie d'un hectare au total, l'un dédié à la culture du blé, l'autre à celle de l'orge et de l'avoine. Ces champs semblent correspondre à ceux que le cadastre de 1826 situe juste derrière la maison, séparés d'elle par un jardin englobant sans doute une chènevière. Si les archives fiscales nous laissent à penser que les deux hommes connaissent des conditions de vie modestes, elles semblent tout de même s'améliorer au fil du temps. Nicolas Cendre a même un petit rôle dans la vie du village puisqu'il fait partie, en 1728, des collecteurs de la taille (impôt royal). Père et fils vivent en communauté, dont Nicolas Cendre et sa femme, Madeleine Gravier, sont les maîtres. Cette communauté - ou « *société* » comme on dit également - compte 18 têtes en 1755... mais pas autant de membres ! Nicolas Cendre et sa femme comptent pour 9 têtes ; Claude Cendre, sa femme et ses huit enfants comptent pour 9 têtes également. Le nombre de « *têtes* » est fonction du statut et de la force de travail. Trois enfants, par exemple, valent une seule tête.

La maison familiale, même s'il est difficile d'être formel sur ce point, est vraisemblablement celle qui est photographiée ci-dessous et qui a évidemment subi entre-temps de nombreuses transformations :



*Ancienne maison Cendre
au Moulin (Châteauneuf)*

Derrière cette maison, on trouve une huilerie, aujourd'hui disparue, où se succèdent plusieurs membres de la famille. Sans doute ressemble-t-elle à celle-ci :

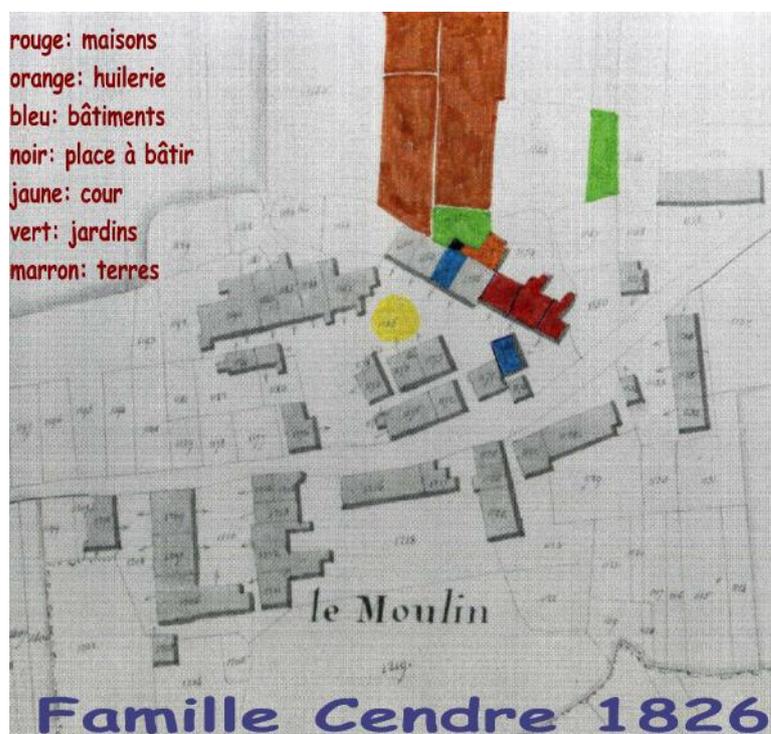


*Huilerie de Varzy
(Association des Amis du vieux Varzy)*

Comment vivait-on à Châteauneuf-VdB en ce temps-là ? L'historien Jacques Jarriot nous fait visiter les maisons rurales de l'époque : « *Ce sont de petites maisons basses, au toit en forte pente ; souvent, en entrant par une porte très basse au linteau arrondi, on descend une marche. On pénètre alors dans une grande pièce mal éclairée par une*

petite fenêtre basse et en vousoir comme la porte. Le sol est de terre battue. Deux détails frappent les yeux dans ces pièces : l'immensité de la cheminée et la vigueur d'une énorme poutre centrale. Les murs sont constitués de moellons entassés les uns sur les autres et soudés par de la terre. Le toit est parfois de chaume mais c'est chose rare ; encore une fois, c'est le bois qui fournit la couverture [sous forme d'essiaunes, petites planchettes de bois]. Curieusement bâtie, la maison est simple : une ou deux "grand'chambres" avec un "chaufouer". Evidemment, toujours une grande cheminée et aussi, derrière la porte, une grande "bassie" : c'est un vaste évier creusé dans toute l'épaisseur du mur, évidé sous la pierre et constituant la laiterie en particulier. La "grand'chambre" est une vaste pièce (songeons qu'elle est parfois unique pour abriter toute une grande famille...) ». À quoi ressemble l'intérieur de ces maisons ?

L'inventaire après décès d'un charbonnier du Moulin, voisin de Nicolas Cendre, décédé en 1739, nous en donne une petite idée : deux lits à rideaux pour toute la famille, une huche à pétrir le pain, un vieux buffet, un vieux coffre, une petite table, une crémaillère, divers ustensiles de cuisine (chaudières, poêlons...), une corde pour le puits... - le tout rassemblé, probablement, dans une seule pièce.



En pleine forêt et très à l'écart du bourg, à Tresseux (ci-dessous), on trouve un second « feu » Cendre, à la même époque, à Châteauneuf. Il s'agit de l'oncle évoqué plus haut : Vrain Cendre. Lui aussi « ferteur », à l'origine installé au hameau du Château, est devenu sabotier, comme le seront plus tard certains de ses fils. Il a onze enfants, dont quelques-uns vont, à leur tour, faire souche sur place. Il connaît lui aussi une enviable longévité : 79 ans !

Ces deux hommes, Nicolas et Vrain Cendre, sont donc à l'origine de la présence Cendre à Châteauneuf, laquelle va se prolonger jusqu'à la fin du XIXe siècle et

certainement au-delà (la loi interdit la consultation des actes vieux de moins de cent ans). Au XIXe siècle, les professions se diversifient. On trouve, en vrac : des propriétaires, des laboureurs, des manœuvres ou journaliers, des tailleurs de pierre, un cloutier, un domestique, un tourneur en bois, un cocher... La vie continue, avec ses heurs... et ses malheurs – au nombre desquels il faut compter la fin de Jean Cendre, manœuvre retrouvé pendu « *avec une cordaille* » dans les bois de Châteauneuf en 1830.

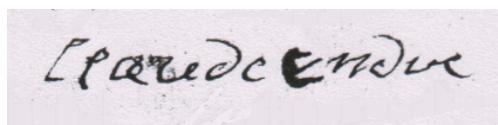


Maisons à Tresseux (Châteauneuf)

9) Claude Cendre, le patriarche

Claude Cendre (**IXe génération, 1716 à 1793**), seul enfant de Nicolas Cendre (**Xe génération**) qui ait survécu, naît en février 1716, lui aussi à Châteauneuf. Au sein de la petite foule indistincte des ancêtres Cendre, il apparaît comme étant un personnage central et hors normes : un vrai patriarche. Il est sans doute le seul dont on pourrait se risquer à faire le portrait. En 1734, à l'âge de dix-huit ans, il épouse Anne Lamy, âgée, elle, de treize ans... Elle va lui faire onze enfants, dont trois mourront en bas âge. Banalement, il passe la première partie de sa vie dans les lieux qui l'ont vu naître - le hameau du Moulin, à Châteauneuf -, associé à son père pendant une trentaine d'années (à l'époque, on travaille fréquemment en communauté). Les deux hommes ont régulièrement recours aux services du notaire, manifestant ainsi une évidente vitalité économique. En 1762, le père et le fils vendent des terres pour la coquette somme de 400 livres. C'est sans doute cet argent qui permet à Claude Cendre, vers 1763, de quitter Châteauneuf pour la paroisse voisine de Champlemy, peut-être attiré par un des pôles économiques de la région : le fourneau et la forge de la Ferrauderie (qui produisent alors annuellement 200 tonnes de fonte). En compagnie d'une partie des siens, le nouveau venu s'installe à quelques centaines de mètres de la forge, au domaine de la Lombarderie. Les actes notariés nous apprennent qu'il y est laboureur, « *voiturier par terre* » et, surtout, fermier - cette dernière qualification laissant supposer une relative aisance. Lorsque le travail de la terre lui en laisse le temps, il trouve sans doute à s'employer, notamment en hiver, auprès de la forge toute proche. Cette parenthèse champlemoise dure au moins deux décennies. Mais elle connaît une fin puisqu'on retrouve la trace de Claude Cendre à Châteauneuf, revenu au Moulin, vers 1784. Cette fois-ci, il y est associé à deux de ses fils : Pierre et Godefroi

(**VIIIe génération**). Si l'on se fie au montant de leur imposition, les trois hommes vivent sans doute plutôt mieux que la plupart de leurs voisins. En 1789, à l'âge de 73 ans, Claude Cendre baille l'ensemble de ses biens situés au Moulin à l'un de ses fils - Pierre - pour la somme de quatre-vingts livres par an. Le vieil homme conserve cependant le droit d'habiter sa maison. C'est sans doute là qu'il finit ses jours, en 1793, à l'âge de soixante-dix-sept ans - comme son père -, ce qui n'est pas si courant à l'époque. De cette longue existence, il laisse une trace évidemment émouvante et qui le distingue entre tous : sa signature. Aussi malhabile soit-elle, c'est l'une des rares qui nous soient parvenues. Il faut attendre près d'un siècle (**Lucien Cendron, IVe génération**) pour voir se renouveler pareil exploit. Claude Cendre a d'ailleurs maintes occasions de faire preuve de son talent si particulier : on trouve, aux archives, plusieurs actes notariés portant sa signature ; le dernier date du 6 février 1793, deux mois avant sa mort...



Signature de **Claude Cendre**
- 6 février 1793 -

10) La nuit du 21 novembre 1791

À la Révolution, **Godefroi Cendre (VIIIe génération)**, fils de Claude, est fermier à Arbourse, au domaine de la Mansarde (hameau de l'Hôpital). Il y travaille pour le compte du maire de Châteauneuf. En 1790, profitant de la vague révolutionnaire, il se porte acquéreur de divers biens confisqués aux religieux de la région : une pièce de terre et, surtout, deux domaines - la Rolande à Châteauneuf et la Bergerie à Saint-Malo. Mais cette démarche, faute de moyens financiers suffisants, n'aboutit pas. Dans la nuit du 21 au 22 novembre 1791, aidé de son beau-frère Jacques Barbier, Godefroi Cendre entreprend de disperser les troupeaux et le matériel qui lui ont été confiés... et disparaît. On retrouve un peu plus tard une cinquantaine de moutons à Vielmanay, village voisin, confiés à un de ses frères et surveillés par une de ses filles.



Domaine de la Rolande Châteauneuf - vers 1790

En 1792, Godefroi Cendre est condamné pour banqueroute frauduleuse par le tribunal de La Charité. L'affaire est l'objet de plusieurs jugements. L'amende principale se monte à la coquette somme de 6 286 livres (ce qui pourrait représenter 75 000 € !). Le père, Claude Cendre (**IXe génération**), qui s'était porté caution pour son fils, se trouve lui aussi condamné à payer, solidairement, cette même somme.



Les Satiats - Saint-Malo (58)

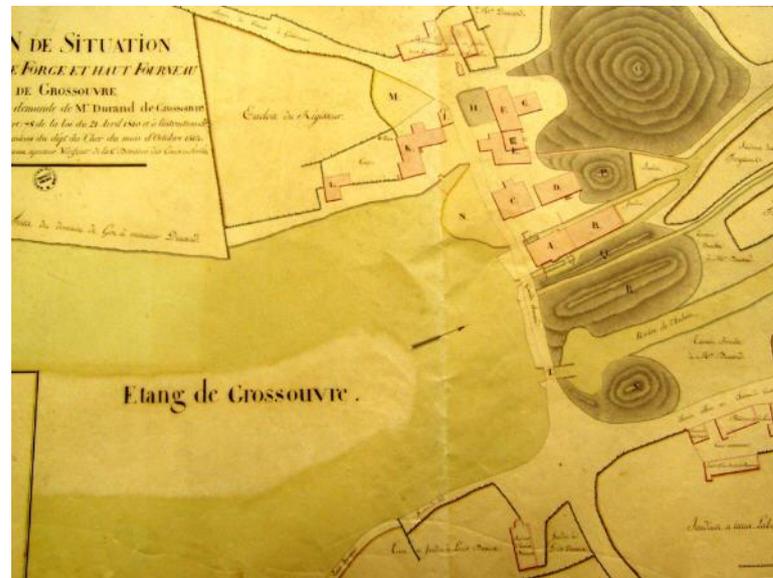
Mais Claude Cendre meurt en avril 1793, quelques mois après le jugement (peut-être victime de l'hiver 93, l'un des plus rigoureux du siècle). La tentation est alors probablement grande, pour son fils Godefroi et sa famille, de quitter la Nièvre (il vit alors aux Satiats à Saint-Malo) et d'échapper ainsi aux créanciers. Dans quelles conditions s'effectue ce départ ? On peut les imaginer sur les chemins défoncés de leur temps, manoeuvrant tant bien que mal une voiture à bras chargée de ballots et d'enfants... À la même époque, on mentionne l'existence d'une petite fille, Marie Cendre, enfant trouvée recueillie par les chartreux de l'abbaye de Bellary toute proche. S'agit-il de la première fille de Godefroi Cendre, née en 1780 ? Les dates concordent... En tout cas, en prenant le chemin de l'exil, Godefroi Cendre et les siens (**VIIIe génération**) rompent avec la famille Cendre de façon définitive et renoncent du même coup au patronyme familial. Les Cendre installés dans le Cher sont des Cendron.

Enfin, il ne faut pas oublier le contexte politique : Louis XVI est exécuté le 21 janvier 1793. En février 93, la Convention décide la levée de 300 000 hommes, décision qui n'est pas sans effets dans les campagnes. Or, c'est à cette époque-là, précisément, qu'on perd la trace de Godefroi Cendre...

C'est dans le village voisin d'Arbourse, quelques années avant ce trouble épisode, que naît **Jean Cendron** (**VIIe génération**), fils de Godefroi Cendre et de

Eugénie Lurier, le 1^{er} juin 1788. À sa naissance, La Guerche-sur-l'Aubois (ainsi que Sancoins, d'ailleurs), où on va le retrouver quelques années plus tard, fait encore partie de la Nièvre. Ce n'est plus le cas un an plus tard...

11) Cher : La Guerche-sur-l'Aubois



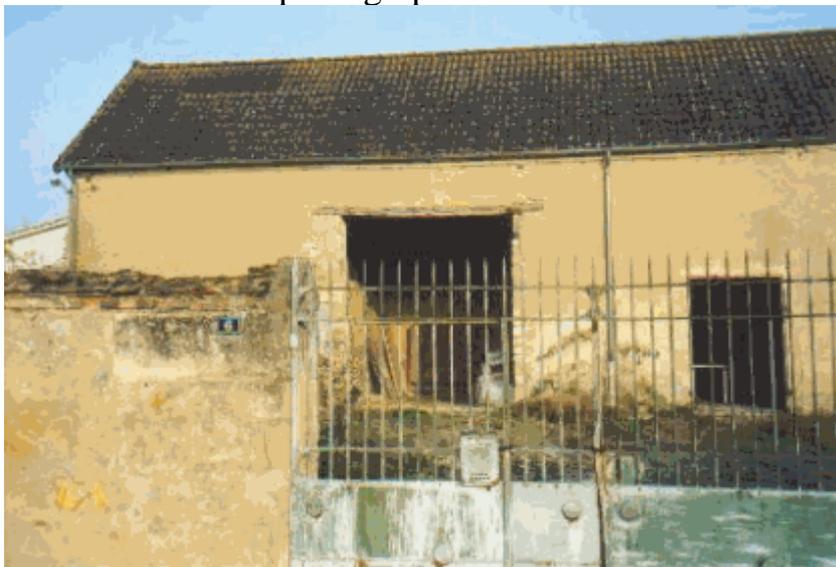
Plan de la forge de Grossouvre (Cher)

La période post-révolutionnaire et ses guerres entraînent un fort essor de l'industrie métallurgique, avec, notamment, la fabrication des fusils et des boulets... Ce regain d'activité attire probablement une main-d'œuvre venue des départements voisins. En tout cas, c'est dans le Cher, à Grossouvre, que l'on retrouve, en 1806 (douze ans plus tard...), **Godefroi Cendron**, désormais charretier de bât (employé, sans doute, à la forge), et **Eugénie Lurier** (**VIII^e génération**). Le 4 novembre 1806, il y marie sa fille, Marie ; celle-ci a pour témoins un « *homme d'affaires* » de Grossouvre et le régisseur de la forge.

En quelle année et dans quelles conditions Godefroi Cendre a-t-il quitté la Nièvre ? Le mystère, à ce jour, reste entier. Mêlé à divers épisodes plus ou moins louches, Godefroi Cendre semble avoir été un personnage trouble. Maladroit en affaires, ou tout simplement malhonnête, il est confronté à plusieurs reprises à la justice. Au cours de sa courte vie (50 ans), il disparaît, de façon inexplicable, au moins deux fois et pendant plusieurs années. Dans les actes, il est parfois désigné sous un autre prénom que le sien. Autre sujet d'étonnement : il n'a que trois enfants.

Son fils, **Jean Cendron** (**VII^e génération**), ne s'éloigne guère de Grossouvre. On trouve sa trace en différents points de La Guerche-sur-l'Aubois, commune voisine. Ainsi s'établit-il pour une durée de six ans, en 1819, au Fief. Le bail précise que le propriétaire s'engage à « *faire paver dans le courant de l'été l'écurie des chevaux, d'y faire placer un auge et de fournir aux preneurs le bois nécessaire pour la confection*

d'un ratellier »... C'est au Fief que son épouse, **Marie Dupont**, décède en 1824. Elle a tout de même eu le temps d'avoir six enfants. Devenu veuf, Jean Cendron s'installe au Gravier puis au Moulin-Neuf, toujours à La Guerche. C'est d'ailleurs au Moulin-Neuf qu'il passe les derniers mois de sa courte vie - il meurt à l'âge de 37 ans -, vraisemblablement dans la ferme photographiée ci-dessous.



Ferme du Moulin-Neuf à La Guerche (18)

Analphabète, **Jean Cendron** est voiturier de bât, comme son père - profession répandue dans une région où l'industrie métallurgique est florissante... et les chemins en piteux état ! Le transport du minerai et du charbon s'opère à dos de mulets ou de chevaux de bât, sous la conduite d'un voiturier équipé d'un long fouet. À l'époque, celui-ci peut gagner vingt sols par jour (une livre de pain vaut quatre à cinq sols). Godefroi et Jean Cendron connurent probablement une vie misérable. On ne sait évidemment pas quel fut leur état de santé mais le tableau sanitaire suivant, dressé par un médecin en 1841, ouvre quelques pistes : *« En résumé l'air constamment humide du canton de La Guerche dispose aux fièvres putrides adynamiques, gastriques ou saburales, aux affections muqueuses catarrhales et vermineuses, aux engagements abdominaux, aux hernies, aux scrophules, aux rachitismes, aux fleurs blanches, aux affections arthritiques, aux flux intestinaux, aux catarrhes des poumons, de la tête, et par suite à l'apoplexie séreuse et à la paralysie »*.

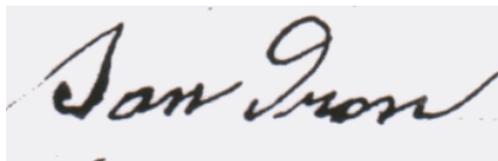
Jean Cendron et Marie Dupont (**VII^e génération**) disparaissent, respectivement, en 1826 et 1824 (inhumés, soit dit en passant, sous le nom de *Sandron*). On ne trouve aucune trace de leurs tombes. Leurs maigres biens - parmi lesquels *« une vache hors d'âge sous poil fleury »* - sont vendus aux enchères sur la place publique.

12) Cher : Sancoïns

Que deviennent alors leurs quatre enfants encore vivants, dont le plus jeune a trois ans ? C'est ce dernier, **Antoine Cendron** (**VI^e génération**), que l'on retrouve en 1842, alors en âge d'effectuer son service militaire. Il vit à Germigny-l'Exempt (canton

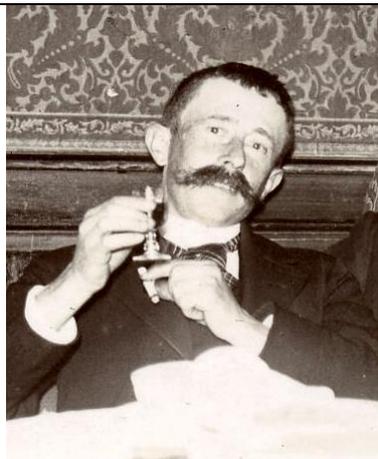
de La Guerche) et a pour tuteur un certain Nicolas Bissonnier, grand-oncle maternel. À l'époque, les conscrits sont tirés au sort et le service militaire dure sept ans. Antoine en est exempté pour taille insuffisante. La taille requise est alors de 1 m 56...

Une sœur d'Antoine, Marie Cendron, se marie à Sancoins en 1836, où elle est couturière. Quelques mois plus tard, elle y meurt, à l'âge de 19 ans. C'est la première mention du patronyme Cendron à Sancoins.



Signature d'**Antoine Cendron**
- 29 juin 1848 -

Antoine Cendron (**VI^e génération**) se marie le 29 juin 1848, lui aussi à Sancoins. Il est alors journalier ; sa femme, **Marie Chabot**, domestique. Au bas de l'acte de mariage, on trouve sa signature : *Sandron*... Au cours des années, Antoine est cabaretier puis, à sa mort, en 1864, jardinier. Marie Chabot, analphabète, est aubergiste. Elle meurt à l'âge de 97 ans... 52 ans après son mari !

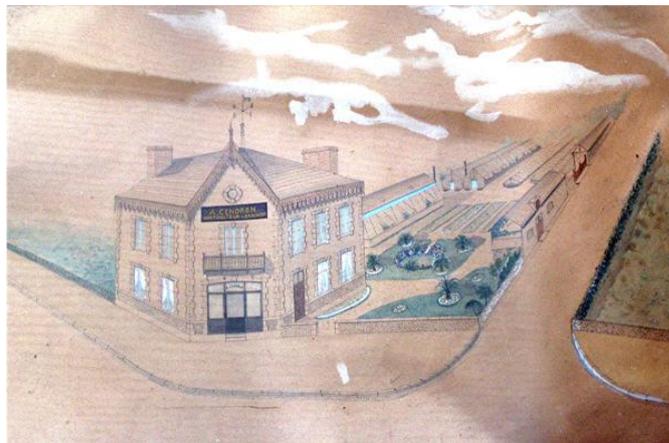
		
<p>Antoine Cendron (vers 1885)</p>	<p>Henri Cendron (années 20)</p>	<p>Marie-Rose Cendron (juillet 2012)</p>

Leur fils aîné, Antoine Cendron (1851/1895), quitte Sancoins en direction de l'Indre et s'installe successivement à Colombiers - où il se marie - et au Châtelet (Cher) puis, enfin, à La Châtre (Indre) entre 1880 et 1882. La famille y vit quelque temps rue de la Croix-Muzard, aujourd'hui rue du 14-Juillet, à l'angle de l'actuelle rue Aristide-Briand. La mère de famille y tient un café. Antoine Cendron y crée ensuite une entreprise d'horticulture et fait bâtir une maison avenue de la Gare. On rapporte qu'il a ce mot à l'adresse du maçon, alors que les travaux touchent à leur fin : « *Et ajoutez-moi donc un étage !* » - comme on dirait aujourd'hui : "Et mettez-moi donc cinq cents grammes de champignons de Paris !". La maison est ensuite occupée par son fils,

Henri Cendron (1884/1946), puis par sa petite fille, Marie-Rose Cendron (1922/ ?), dite Rosette.



La maison natale de Henri Cendron à La Châtre, où sa mère tenait un café.



La maison de La Châtre en 1893 (dessin de Jean Cocu)

Leur fils cadet, **Lucien Cendron** (**Ve génération**), est tonnelier. En 1876, s'il est domicilié à Sancoins, il réside apparemment à Paris. Il est lui aussi exempté du service militaire à cause de « *taches sur les yeux* ». Contrairement à ses parents et grands-parents, Lucien Cendron sait lire et écrire. On trouve sa trace en 1887 à Nevers, où il exerce le métier de limonadier au 21 de la rue de l'Oratoire (près du palais ducal). Après sa mort, survenue en 1904, sa femme, **Juliette Chagnon** part s'installer avec ses deux fils - Emile (**IVe génération**) et Marcel - à Paris. La page du Cher est tournée.



Lucien, ? et Antoine Cendron vers 1894

13) L'installation à Paris

Juliette Cendron, accompagnée de ses deux fils (Emile et Marcel), quitte Sancoins pour Paris au début du siècle (probablement après la mort de son mari, Lucien, survenue en 1904). Y connaît-elle quelqu'un susceptible de l'accueillir ?

C'est sous son nom qu'ouvre, en 1907, un salon de coiffure pour hommes au 74 de la rue du Poteau dans le XVIII^e arrondissement. **Emile Cendron (III^e génération)**, qui a fait son apprentissage à Bourges, y fait ses débuts professionnels. S'il est devenu coiffeur - aime-t-il à raconter -, c'est parce que le commerce le plus proche du domicile familial, à Sancoins, était l'échoppe du coiffeur.

En 1911, il fait l'acquisition d'un second salon de coiffure, dans le XVII^e arrondissement, au 93 de la rue de Courcelles (revendu en 1959).

En 1925, Emile achète la maison de Franconville, dans le Val d'Oise. A l'époque, on trouve encore des champs à quelques pas de la maison familiale, pourtant située à trois cents mètres de la gare. Il est vrai que nous sommes à Franconville... la Garenne !



La gare de Franconville, vers 1900 (95)

14) Arbre généalogique allégé

Génération XIII

Vincent CENDRE (Naissance : ?, avant 1615 / Décès : ?, avant 1654) / Mariage : ?, avec **Marguerite COIGNET** (Naissance : ?, avant 1615 / Décès : ?, après 1654)

Génération XII

Edme CENDRE (Naissance : ?, avant 1646 / Décès : Saint-Malo-en-Donzinois ?, vers 1672), manouvrier / Mariage : ?, avec **Pasquette MAILLARD** (Naissance : ?, avant 1650 / Décès : Châteauneuf-Val-de-Bargis, 4 décembre 1695)

Génération XI

Vincent CENDRE (Naissance : Saint-Malo-en-Donzinois, 9 janvier 1664 / Décès : avant 1695) /
Mariage : Nannay, 10 février 1687, avec **Françoise VALET** (Naissance : ?, avant 1667 / Décès :
Chasnay, 4 août 1716)

Génération X

Nicolas CENDRE (Naissance : Nannay, 11 décembre 1689 / Décès : Châteauneuf-VdB (Nièvre), 18
juillet 1767), manœuvre, peigneur de chanvre, laboureur / Mariage : ?, vers 1715 avec **Magdeleine
GRAVIER** (Naissance : Châteauneuf-Val-de-Bargis (Nièvre), 10 avril 1689 / Décès : Châteauneuf-
VdB (Nièvre), 8 février 1756)

Génération IX

Claude CENDRE (Naissance : Châteauneuf-VdB (Nièvre), 6 février 1716 / Décès : Châteauneuf-
VdB, 12 avril 1793), manœuvre, ferrandier, laboureur, voiturier par terre / Mariage : Châteauneuf-
VdB, 8 mars 1734, avec **Anne LAMY** (Naissance : Châteauneuf-VdB, 13 septembre 1720 / Décès :
Châteauneuf-VdB, 20 août 1782)

Génération VIII

Godefroi CENDRE ou CENDRON (Naissance : Châteauneuf-VdB, 19 septembre 1758 / Décès :
La Guerche-sur-l'Aubois (Cher), 23 août 1808), fermier à la Mansarde, laboureur, voiturier de bât /
Mariage : Saint-Malo-en-Donzinois (Nièvre), 11 janvier 1779, avec **Eugénie LURIER** (Naissance :
Marcy (Nièvre), 1er février 1759 / Décès : La Guerche-sur-l'Aubois (Cher), 9 décembre 1817)

Génération VII

Jean CENDRON (Naissance : Arbourse (Nièvre), 1^{er} juin 1788 / Décès : La Guerche-sur-l'Aubois
(Cher), 18 mai 1826), voiturier de bât / Mariage : Le Chautay, Cher, 18 juillet 1808, avec **Marie
DUPONT** (Naissance : La Chapelle-Hugon (Cher), 14 février 1790 / Décès : La Guerche-sur-
l'Aubois (Cher), 6 juillet 1824)

Génération VI

Antoine CENDRON (Naissance : La Guerche-sur-l'Aubois (Cher), 5 novembre 1822 - Décès :
Sancoins (Cher), 13 décembre 1864 à 23 heures), journalier, cabaretier puis jardinier / Mariage :
Sancoins, 29 juin 1848, avec **Marie CHABOT**, domestique puis aubergiste (Naissance : Saint-
Léopardin-d'Augy (Allier), 2 février 1819 - Décès : Sancoins (Cher), 31 mars 1916)

Génération V

Lucien CENDRON (Naissance : Sancoins (Cher), 9 novembre 1856 à 1 heure du matin - Décès :
Sancoins (Cher), 25 mai 1904), tonnelier / Mariage : Sancoins, 31 mars 1883, avec **Juliette
CHAGNON** (Naissance : Sancoins (Cher), 1er novembre 1863 / Décès : La Châtre (Indre), 4 mai
1942), commerçante (épicerie-buvette)

Génération IV

Emile CENDRON (Naissance : Sancoins, 22 avril 1884 / Décès : Franconville (Val-d'Oise), 29
décembre 1962 à huit heures trente), coiffeur pour dames / Mariage : Paris XIIIe, 15 février 1921,

avec **Simone CHAIN** (Naissance : La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), 10 octobre 1898 / Décès : Franconville (Val-d'Oise), 28 novembre 1940), employée de commerce (Galeries Lafayette)

15) Tout ce que l'on sait d'eux

GENERATION XIII : Vincent Cendre et Marguerite Coignet

Nom et prénom	Vincent Cendre	Marguerite Coignet
Date de naissance	avant 1615	avant 1615
Date de mariage		?
Date de décès	avant 1654	après 1654
Nombre d'enfants		au moins 2
Lieux où ils vécurent	Menou (Nièvre) ?	Menou (Nièvre) ?
Profession	?	?
Niveau d'instruction	?	?
Contexte politique	Henri IV / Louis XIII	

GENERATION XII : Edme Cendre ou Cendron et Pasquette Maillard

Nom et prénom	Edme Cendre ou Cendron	Pasquette Maillard
Date de naissance	avant 1646	avant 1650
Date de mariage	vers 1660	
Date de décès	vers 1672	4 décembre 1695... après 3 mariages !
Nombre d'enfants		au moins 4
Lieux où ils vécurent	Les Carrés, Saint-Malo-en-Donzinois (Nièvre)	Saint-Malo-en-Donzinois (Nièvre) Châteauneuf-VdB
Profession	manœuvre	
Niveau d'instruction	ne signe pas	ne signe pas
Contexte politique	Louis XIV	

GENERATION XI : Vincent Cendre et Françoise Valet

Nom et prénom	Vincent Cendre	Françoise VALET
Date de naissance	9 janvier 1664	avant 1667
Date de mariage	Nannay, lundi 10 février 1687	
Date de décès	avant 1695	4 août 1716
Nombre d'enfants		au moins 2
Lieux où ils vécurent	Saint-Malo, Nannay	Nannay, Chasnay
Profession	?	?
Niveau d'instruction	?	?
Contexte politique	Louis XIV	

GENERATION X : Nicolas Cendre et Magdeleine Gravier

Nom et prénom	Nicolas Cendre	Magdeleine Gravier
Date de naissance	11 décembre 1689	10 avril 1689
Date de mariage		?
Date de décès	18 juillet 1767	8 février 1756
Nombre d'enfants	au moins 5 dont un seul fut viable	
Divers	Madeleine reçut à sa mort les "sacrements des infirmes".	
Lieux où ils vécurent	Nannay, Châteauneuf-Val-de-Bargis (hameau du Moulin)	
Profession	manœuvre / peigneur de chanvre / ferrandier / laboureur	
Niveau d'instruction	pas de signature	
Contexte politique	Louis XIV et Louis XV	

GENERATION IX : Claude Cendre et Anne Lamy

Nom et prénom	Claude Cendre	Anne Lamy
Date de naissance	6 février 1716	13 septembre 1720
Date de mariage	Châteauneuf-VdB, 8 mars 1734	
Date de décès	12 avril 1793	20 août 1782
Nombre d'enfants	au moins 11	
Lieux où ils vécurent	Le Moulin, Châteauneuf-Val-de-Bargis / La Lombarderie, Champlemy (Nièvre)	
Profession	manœuvre / peigneur de chanvre / fermier / laboureur / voiturier par terre	
Niveau d'instruction	signe	pas de signature
Contexte politique	Louis XV / Louis XVI / Révolution	

GENERATION VIII : Godefroi Cendre ou Cendron et Eugénie Lurier

Nom et prénom	Godefroi Cendre ou Cendron	Eugénie Lurier
Date de naissance	19 septembre 1758	1er février 1759
Date de mariage	Saint-Malo-en-Donzinois, 11 janvier 1779	
Date de décès	23 août 1808	9 décembre 1817
Nombre d'enfants	au moins 3	
Lieux où ils vécurent	Châteauneuf-Val-de-Bargis / Champlemy / Saint-Malo-en-Donzinois (Nièvre) / Sainte-Colombe / La Guerche-sur-l'Aubois (Cher)	
Profession	fermier / laboureur / voiturier de bât	
Niveau d'instruction	pas de signature	
Contexte politique	Louis XV / Louis XVI / Révolution / Premier Empire	

GENERATION VII : Jean Cendron et Marie Dupont

Nom et prénom	Jean Cendron	Marie Dupont
Date de naissance	1er juin 1788	14 février 1790
Date de mariage	Le Chautay, Cher, 18 juillet 1808	
Date de décès	18 mai 1826	6 juillet 1824
Nombre d'enfants	au moins 3	

Lieux où ils vécurent	Arbourse / La Chapelle-Hugon / La Guerche-sur-l'Aubois (Fief / Moulin-Neuf)	
Profession	voiturier de bât	
Niveau d'instruction	analphabète	?
Contexte politique	Révolution / Premier Empire	

GENERATION VI : Antoine Cendron et Marie Chabot

Nom et prénom	Antoine Cendron	Marie Chabot
Date de naissance	5 novembre 1822	2 février 1819
Date de mariage	Sancoins, 29 juin 1848	
Date de décès	13 décembre 1864	31 mars 1916
Nombre d'enfants	3	
Lieux où ils vécurent	Germigny-l'Exempt, La Guerche, Sancoins (Cher)	Saint-Léopardin-d'Augy (Allier) Sancoins (Cher)
Profession	journalier / jardinier / cabaretier	journalière / aubergiste
Niveau d'instruction	signe <i>Sandron</i>	ne signe pas
Contexte politique	Second Empire	

GENERATION V : Lucien Cendron et Juliette Chagnon

Nom et prénom	Lucien Cendron	Juliette Chagnon
Date de naissance	9 novembre 1856	1er novembre 1863
Date de mariage	Sancoins, 31 mars 1883	
Date de décès	25 mai 1904	4 mai 1942
Nombre d'enfants	2	
Lieux où ils vécurent	Sancoins / Paris / Nevers	Sancoins / Nevers / Franconville / Paris
Profession	tonnelier / épicier	ménagère / épicière (buvette)
Niveau d'instruction	sait lire et écrire	sait lire et écrire
Contexte politique	Guerre de 1870 / Commune de Paris	

GENERATION IV : Emile Cendron et Simone Chain

Nom et prénom	Emile Cendron	Simone Chain
Date de naissance	22 avril 1884	10 octobre 1898
Date de mariage	Paris, 15 février 1921	
Date de décès	29 décembre 1962	28 novembre 1940
Nombre d'enfants	2	
Lieux où ils vécurent	Sancoins / Paris / Franconville	Ferté-St-Aubin (Loiret) / Paris / Franconville
Profession	coiffeur	vendeuse aux Galeries Lafayette
Niveau d'instruction	lit et écrit	lit et écrit
Contexte politique	1ère et 2e Guerres mondiales	

16) Documents d'archives

a - Acte de vente d'Edmond Cendre (26 mai 1540)

On trouve ci-dessous la transcription, incomplète, de l'acte reproduit sur la couverture de cette brochure. Il contient la plus ancienne mention du patronyme Cendre dans la Nièvre (1540).

- 1 - L'an mil V [cen]t et quarante le XX VI[iesme] jo[u]r de may
- 2 - cognut Edmond Cendre menuisier dem[eurant] à Marcy
- 3 - avoir vendu etc à Pierre Maulgroin dit Talpon
- 4 - ... labo[u]r[eu]r dem[eurant] à Coeurs (1) à ce present etc
- 5 - po[u]r luy ses h[oir]es etc à savoir demy journ[al] (4) de terre
- 6 - ou environ assis en Vieille Chevre (6) justice
- 7 - et finaige (2) dud[it] Marcy ten[ant] d'ung long à la
- 8 - terre dud[it] acheteur, d'autre long à la [ter]re de
- 9 - Jehan Perrin, d'ung bo[u]t au grant chemain allant
- 10 - de Varzy à Nevers et d'autre bo[u]t à la [ter]re
- 11 - des hoirs (3) feuz Thomas Jehan et Jehanne Mynotz (5)
- 12 - franc et quicte de toutes charges quelconques.
- 13 - Ceste vente faicte po[u]r le prix et somme de
- 14 - quatre livres tourn[ois] po[u]r le sort principal
- 15 - et dix solz t[ournoi]s po[u]r le vin (7) beu en la march[andage] ?)

(manque le - ou les - feuillet suivant)

Signatures : ?

Notes et vocabulaire

- (1) - *Coeurs* : Hameau de Marcy.
- (2) - *finage* : Étendue d'une juridiction ou d'une paroisse.
- (3) - *hoirs* : Héritiers.
- (4) - *journal* : Ancienne mesure de terre correspondant à peu près à un arpent et représentant la surface de champ qu'un homme est susceptible de labourer en un jour.
- (5) - *Minot, Perrin, Talpon, Thomas* : Patronymes répandus à Marcy.
- (6) - *Vieille-Chèvre* : Lieu-dit de Marcy.
- (7) - *vin* : Il s'agit ici d'un pot de vin, au sens littéral du terme, destiné à sceller l'accord entre les deux parties.

b - Contrat de mariage de Vrain Cendre (3 mai 1654)

Vrain Cendre est un frère d'Edme Cendre (XIIe génération). C'est grâce à ce contrat que la génération précédente a pu être identifiée.

- 1 - Le troisiemes jour du mois de may mil six
- 2 - cent cinq[uant]e quatre après midy par dev[an]t le notaire

- 3 - soul[sig]né furent presents en leurs personnes Vérain
- 4 - Cendre fils de deffunct Vincent Cendre & Margueritte
- 5 - Cougnet (1) ses père & mère, mineur dem[eurant] à Nanvegne (2) pour
- 6 - luy d'une part, Pierre Moireau et Andrée lefebvre
- 7 - sa femme et Pierette Moyreau leur fille lab[oureur]
- 8 - dem[eurant]t aud[it] Nanvegne pour eux d'autre part, lesquels
- 9 - partyes (#) ont faict les traitté, accord & convention
- (# : de l'advis et délibération de leurs parents et amis cy apres nommés ont)
- 10 - de mariage quy s'ensuict. C'est à scavoir que
- 11 - led[it] Cendre souls l'assistance & autorité (3) de lad[ite]
- 12 - Cougnet sa ~~femme~~ mere a promis & promest de
- 13 - prendre pour femme & loyalle expouse lad[ite]
- 14 - Pierette Moyreau, laquelle Moyreau de mesme
- 15 - assisté & autorisé desd[its] Moyreau & Lefebvre ses
- 16 - pere & mere a aussy promis & promest de prendre
- 17 - pour mary et loyal expoux led[it] Verain Cendre
- 18 - sy Dieu & nostre mere s[ain]te eglise à ce consent
- 19 - et accorde à la (presente) réquisition q[u]'une desd[ites]
- 20 - partyes en fera à l'autre pour ~~estre~~ led[it] mariage
- 21 - faict et sollemnisé (4) en face de s[ain]te eglise ; lesd[its]
- 22 - futurs demeurent en communauté l'une avec l'au[tre]
- 23 - en tous biens, meubles et immeubles (5) faict, meubles
- 24 - et conquests (6) à faire, pour lequel droit de communauté
- 25 - acquerir par lad[ite] future avec led[it] futur son mary
- 26 - quy a droit acquis par la mort & trespas dud[it] Cendre
- 27 - son pere, led[it] Pierre Moyreau & lad[ite] Lefebvre sa femme
- 28 - sollidairem[ent] l'un pour l'autre renonceant au bénéfice de
- 29 - division, ordre de droict & de discution ont baillé, quitté et
- 30 - delaissé à lad[ite] future leur fille une piece de terre
- 31 - labour[able] contenant cinq boisselées (7) ou environ assize & scituée
- 32 - au finage (8) & justice de la Chappelle S[ain]t André tenant
- 33 - d'un long au chemin tendant dud[it] lieu de la Chappelle
- 34 - à Varzy, d'autre long aux terres de Charron, d'un bout
- 35 - à m[onsieur] François (Vigoureux) appoticaire & d'autre bout
- 36 - à Damien Vincent souls la charge des cens et rente (9)
- 37 - qu'y celle piece de terre peut debvoir par chascun an à
- 38 - Monseig[neur] l'esvesque d'Auxerre, franche & quitte d'arrerages
- 39 - et ypotheque du passé jusque ce huy ; a esté accordé entre lesd[ites] partyes
- 40 - (qu'y immediatement) après la sollempnité du present mariage
- 41 - lesd[its] futurs demeureront en communauté avec lesd[its] Moyreau
- 42 - et Lefebvre sa femme pour chascun une teste (10) et led[it]
- 43 - Moyreau & lad[ite] femme pour trois testes, faisant en tout cinq
- 44 - testes dont lad[ite] communauté sera composée ; en laquelle
- 45 - led[it] futur sera tenu apporté tout ce quy luy appartient
- 46 - soit meubles que revenus d'yimmeubles ; et arrivant dissolution
- 47 - d'y celle comm[unau]té par la mort de un ou l'autre desd[its]

- 48 - futurs sans hoirs (11) le survivant emportera franchement
 49 - et quittement tout ce qu'il y aura apporté et adjoint ;
 50 - led[it] futur [dote] lad[ite] future de la somme de vingt livres t[ournoi]s
 51 - pour une fois payé sans hoirs & en cas d'hoirs
 52 - reduict à la moytié ; seront tenus lesd[its] futurs de
 53 - demeurer en lad[ite] communauté pendant le temps du bail
 54 - que lesd[its] Moyreau et sa femme tiennent à tiltre de moytié
 55 - d'honneste femme Pierette Gauchier fermier dud[it] Nanveigne,
 56 - (autrement) ou que yceux futurs n'y veullent demeurer
 57 - pendant led[it] temps ne pourront pretendre autre choses
 58 - en ycelle communauté que ce quy y aura esté porté
 59 - par lesd[its] futurs et dont car ainsy prom[ettant], oblig[eant], ren[onçant]
 60 - faict & passé aud[it] Nanveigne en la maison dud[it] Moyreau
 61 - en présence de Jean Cendre oncle paternel dud[it] futur,
 62 - Toussaint Cougnet & Jean Rapheau ses cousins, Pierre
 63 - Moyreau, Edme (Courron), André Patry et Gilbert Roullin, oncles
 64 - paternels & maternels de lad[ite] future & Pierre (Chartier) son
 65 - cousin, honn[este] femme Pierette Gauchier et encore en présence
 66 - de m[âitr]e Pierre Gestat greffier au bail[liage] dud[it] Nanveigne
 67 - Edme Gestat cler & Claude Trotignon marchand
 68 - tous lesd[its] partyes, parens, amis & tesmoings dem[eurant]
 69 - en paroisses de Nanveignes, Colmery et la Chappelle S[ain]t
 70 - André, lesquels ont déclaré ne scavoir signer de ce
 71 - interpellés à la réserve des soul[sig]nés.

Signatures : Jean Cendre (lequel signe *f sandre*) - Edme Gestat - Pierre Gestat - Pierrette Gauchier - Planquet (12)

Notes et vocabulaire

(0) - Par convention et pour en faciliter la compréhension, le texte original a subi diverses retouches : ajout de quelques apostrophes, accents et autres signes de ponctuation ; abréviations développées ; suppression des majuscules superflues ; division des mots accolés les uns aux autres... En revanche, l'orthographe n'a pas été corrigée. Les mots entre parenthèses sont incertains.

(1) - *Vincent Cendre et Margueritte Cougnet* : Ce couple constitue la 13e génération sur l'arbre généalogique familial. Leur fils Vrain est le frère de Edme Cendre, 12e génération.

(2) - *Nanveigne* : Nanvignes, ancien nom de la paroisse de Menou avant 1697.

(3) - *l'assistance et l'autorité* : Le mariage n'est pas concevable, à cette époque, sans le consentement parental, même pour les majeurs (plus de vingt-cinq ans).

(4) - *sollempnizer* : Célébrer solennellement.

(5) - *immeuble* : Bien qui ne peut être déplacé (par opposition à un bien *meuble*) : terres, bâtiments...

(6) - *conquet* : Bien acquis pendant la communauté entre un mari et sa femme.

(7) - *boisselée* : Ancienne unité de mesure agraire répandue dans le centre de la France et correspondant à la surface de terre pouvant être ensemencée avec un boisseau de grains (équivalent à 10 ares 21 selon Jacques Jarriot).

(8) - *finage* : Étendue d'une paroisse.

(9) - *cens et rente* : Redevances seigneuriales.

(10) - *teste ou tête* : L'existence de communautés dites *taisibles* (qui ne sont pas fondées sur un contrat écrit mais relèvent de la coutume) est un phénomène caractéristique du Nivernais sous l'Ancien Régime ; ces communautés se composent d'un nombre variable d'individus, généralement unis par des liens de proche parenté et dont le rôle ou la force de travail est évalué en *têtes* ; trois jeunes enfants, par exemple, valent une tête ; un homme dans la force de l'âge vaut également une tête ; dans toute communauté, il y a un chef ou un maître. Ici, le chef était probablement Pierre Moireau, père de la "future".

(11) - *hoir* : Héritier.

(12) - *Planquet* : C'est le notaire.

c - Acte de mariage de Vincent Cendre et Françoise Valet (10 février 1687)

Vincent Cendre (XI^e génération) est mort quelques années après son mariage. Son acte de décès reste introuvable. Il est peut-être au nombre de ce million et demi de Français qui, en 1693 et 1694, mourut de froid, de faim et de maladie.

L'an mil six cent quatre vingtz sept, le lundy dixiesme jour du mois de febvrier, les trois annonces ayant esté faites en trois jours de dimanche et festes continuels, la premiere desquelles fut faite le vingt deuxi[èm]e jour de janvier, jour de Saint Vincent ; la seconde le dimanche vingt sixiesme aussy du mois de janvier et la troisieme le dimanche deuxiesme du mois de febvrier durant la messe parroissiale de ce lieu de Nannay, sans que nous ayons descouvert aucun empeschement (# : tant dans cette paroisse que celle de Chasteauneuf comme il appert par le certificat du curé dud[it] Chasteauneuf signé Larousse), moy curé de cette d[ite] eglise parroissiale soulssigné ay interrogé en l'eglise Edme Vincent Cendre, fils d'Edme Cendre et Pasquette Maillard ses père et mère de la paroisse de Chasteauneuf, d'une part, et Françoise Valet, fille de Jean Valet et d'Eugene Massieux de cette paroisse, d'autre part, led[it] Vincent Cendre autorisé par Pasquette Maillard sa mère et Edme Charpentier beau père et lad[ite] Françoise Valet autorisée par lesd[its] Jean Valet et Eugene Massieux ses pere et [mere] et souls lad[ite] autorité ; apres avoir receu leur mutuel consentement, les ay solennelem[en]t conjoints en mariage par paroles de present, en pr[ésen]ce des tesmoins cy apres nommez qui sont : Nicolas Cendre et Verain Cendre frères dud[it] espoux et encore de Pierre Valet, d'Eugene Valet [frere et] sœur et encore de Françoise Massieux tante et de Nicolas Valet cousin et Joseph Mercier compere (57) de lad[ite] Françoise Valet ; et après, selon la coustume de l'eglise, je leur ay donné la bénédiction nuptiale en la messe que j'ay celebré a cet effet ; lesd[ites] parties et tesmoins ont declaré ne scavoir signer de ce enquis et interpellés.

Guillerault

Curé de Nannay

d - Vente du bois-taillis La Cendronnerie (30 mai 1749)

Ce bois était à Châteauneuf. Il est difficile aujourd'hui de le situer précisément.

- 1 - Pardevant le notaire royal et au duché de
- 2 - Nivernois residant en paroisse de Beaumont la Ferriere
- 3 - et Chateauneuf au val de Bargis en l'etude de m[âitr]e Jean
- 4 - Baptiste Bonnet l'un d'eux l'autre present ce jour d'huy trente
- 5 - may mil sept cent quarente neuf fut present Edme
- 6 - Thomas laboureur demeurant au village de Bondieuse
- 7 - paroisse de Cessy les Bois, lequel de gré et volonté
- 8 - sans force ni contrainte a reconnu et confessé avoir
- 9 - vendu, ceddé, quitté et delaissé et par ses presentes
- 10 - il vend, cedde, quitte et delaisse avec promesse de
- 11 - garantir à peine etc à damoiselle Marie Germain
- 12 - veuve du s[ieu]r Louis Petit en son vivant marchand
- 13 - demeurant au bourg dudit Chateauneuf, presente
- 14 - et acceptant ; c'est à scavoir la coupe et superficie
- 15 - d'un petit quanton (1) de bois taillis appelé la Cendronnerie
- 16 - tand ainsy qu'il s'etend et comporte, tenant du tenant au
- 17 - grand chemain qui vat de Donzy à Champlemy, du couchant
- 18 - à la rouesse (2) qui appartient à plusieurs particuliers, du levant
- 19 - au bois des Loiziaux et autres appelé les Deux Buissons
- 20 - et du septentrion audit acquereur ; la presente vente ainsy
- 21 - faite sans aucune reserve que les balivaux (3) de la
- 22 - valeur du taillis et en outre pour et moyenant les
- 23 - prix et somme de quarente cinq livres , laquelle
- 24 - somme a esté presentement et comptant payer par
- 25 - laditte dam[oisel]le Germain audit Thomas en espece et
- 26 - monaye ayant cours dans ce royaume
- 27 - et à ce moyen s'est ledit vendeur
- 28 - demis, devesteu et desaisy de laditte
- 29 - supperficie dudit bois pour et au
- 30 - proffit de laditte acqueresse qu'il a veteu, saisy
- 31 - et mis en bonne et paisible possession reelle et
- 32 - actuelle comme de sa propre chose ; aura laditte
- 33 - damoiselle Germain huit annez pour la coupe
- 34 - et enlevement dudit bois à les compter de ce
- 35 - jour d'huy ; tout ce que dessus a esté stipulé et
- 36 - accepté par les partyes. Car ainsy etc ; fait
- 37 - les an et jour que dessus et a laditte dam[oise]lle
- 38 - signé avec nous, ledit Thomas ayant
- 39 - declaré ne scavoir signer de luy enquis et
- 40 - interpellé soit controllé.

Germain, veuve Petit - Pic - Hugon - Bonnet

Notes et vocabulaire

(1) - *quanton* : Canton ; portion de terre.

(2) - *rouesse* : Bois clairsemé qu'on réserve dans chaque exploitation rurale pour le pâturage des boeufs.

(3) - *baliveau* : Jeune arbre non ébranché.

e - Bail des biens de Claude Cendre au Moulin (30 août 1789)

Quatre ans avant sa mort, Claude Cendre, âgé de 73 ans, baille l'ensemble de ses biens au Moulin à son fils Pierre pour la somme de 80 livres. L'acte n'oblige en rien le vieil homme à quitter sa maison.

1 - Pardevant les notaires au duché de Nivernois

2 - et Donzinois residans en la ville de Donzy

3 - soussignés.

4 - L'an mil sept cent quatre vingt neuf le trente

5 - aoust avant midy

6 - fut present Claude Cendre (1) manoeuvre dem[eurant] au lieu du

7 - Moulin paroisse de Chateau-neuf au val de Bargis

8 - Lequel a reconnu avoir donné à ferme et prix d'argent

9 - pour le tems, terme et espace de neuf années continuelles et

10 - consecutives qui ont commencé au jour de St Martin d'hiver (2)

11 - dernier et promet faire jouir pendant ledit tems à peine &c (3)

12 - à Pierre Cendre son fils (4) tant pour lui que pour F[rançoise] Plot

13 - sa femme dem[eurant] audit lieu du Moulin preneur present et ce

14 - acceptant

15 - de tous les biens fond (5) appartenant audit Claude Cendre
16 - situés tant au lieu du Moulin p[aroi]sse de Chateau-neuf et (es)
17 - environs conscistants en bastimens, jardins, chenevieres (6), aisances
18 - terre labourables, non labourables, prés, aisances et dependances
19 - et generalmente tout ce qui appartient en fond aud[it]
20 - Claude Cendre sans en rien excepter ni retenir.

21 - Le present bail est fait à la charge par le preneur
22 - de jouir du tout en bon pere de famille sans rien
23 - degrader ni deteriorer mais plutot ameliorer.

24 - De ne pouvoir changer ni surcharger aucune tournure (7)
25 - et de boucher (8) les prés, aisances et terres partout ou besoin
26 - sera afin de laisser les lieux en bon etat à la fin du
27 - present bail.

28 - Le preneur ~~a reçu en entra~~ n'a point recolté (+ : ~~les grands bleds~~) ~~en entrant~~
29 - ~~et il recoltera les grands et petits bleds bleds à sa sortie~~ et il [récoltera]
30 - les grands bleds en entrant et il les recoltera la derniere année
31 - du present bail.

32 - Ledit preneur payera les cens, rentes (9), tailles (10) et autres
33 - impositions réelles dues sur les fonds qui sont l'objet du
34 - present bail sans diminution du prix cy après.

35 - Il entretiendra les bastimens de reparations locatives pendant
36 - le cours dud[it] bail.

37 - Il n'a pas pris de bestiaux en entrant dud[it] Claude Cendre
38 - qui lors du partage fait avec ses enfans n'a retiré qu'une jument
39 - aveugle que les loups ont mangée depuis (11), en sorte que le
40 - preneur n'en rendra point à sa sortie.

41 - Et en outre le present bail est fait moy[ennan]t le prix et
42 - somme de quatre vingt livres par an payable à
43 - commencer le premier terme au jour de St Martin d'hiver
44 - prochain pour ainsi continuer d'années à autres jusques
45 - la fin du present bail.

46 - Il a été convenu que si led[it] preneur decédoit avant
47 - le bailleur ou même avant l'expiration du présent bail
48 - dans ces deux cas icelui bail demeurerait nul et resolu (12) pour
49 - le tems qui resteroit à en echoir.

50 - Il a été également convenu que si ledit Claude Cendre
51 - décédoit avant la fin d'icelui bail il demeurerait encor
52 - resolu pour le tems qui resteroit à en expirer et à
53 - compter du jour de St Martin qui suivra ledit deced.

54 - À l'accomplissem[en]t de tout ce que dessus les parties
55 - ont affecté et hipotequé tous leurs biens meubles et
56 - immeubles (13) présents et à venir, et led[it] preneur s'est encor soumis
57 - à la contrainte par corps s'agissant d'exploitation de biens de
58 - campagne.

59 - Il a été enfin convenu que led[it] Claude Cendre continuera

60 - de demeurer avec le preneur mais sans y acquérir aucun droit
61 - de com[munau]té soit qu'ils vivent ensemble ou non ayant cy devant
62 - fait le partage du mobilier qui composoit leur com[munau]té ;
63 - par l'effet duquel partage il est echu aud[it] Claude Cendre
64 - un lit garni de trois draps, un coffre fer (14), hardes (15) et linge
65 - à son usage en sorte qu'à son deced led[it] Cendre preneur ne
66 - sera tenu de compter à ses coheritiers que de ces objets (16).

67 - Tout ce que dessus a été respectivement stipulé, consenti
68 - et accepté par lesd[ites] parties qui en sont demeurés d'accord.

69 - Car ainsi & prom[ettant] & obl[igeant] & ren[onçant] & fait et passé
70 - en l'etude les an et jour que dessus le preneur a
71 - déclaré ne savoir signer de ce enquis /. approuvé la
72 - rature de dix huit mots rayés à la quatre et cinquieme
73 - ligne de la seconde page, à la surcharge de deux
74 - mots à la dixieme ligne de la même page /.

Claude Cendre - Leclerc - Faiseau

75 - Rendu au sieur Faiseau six livres pour restitution
76 - du droit d'insinuation (17) sur cet acte suivant sa
77 - quittance en marge du registre à ce destiné datté du
78 - 30 aoust 1789 folio 97 verso.

Guerin

79 - C[ontr]ollé à Donzy le trente aoust 1789. Reçu quinze sols

80 - insinué ledit jour. Reçu sept livres dix sols

Guerin

81 - Nota : il m'a été restitué par M. Guerin

82 - six livres sur insinuation.

(Signature)

Notes et vocabulaire

(0) - Par convention et pour en faciliter la lecture, le texte original a subi diverses retouches : ajout de majuscules aux noms propres, accents, apostrophes et autres signes de ponctuation indispensables à la compréhension ; développement des abréviations ; suppression des majuscules superflues ; séparation des mots accolés... En revanche, l'orthographe n'a pas été corrigée. Les mots entre parenthèses sont incertains.

(1) - *Claude Cendre* : Alors âgé de 73 ans, il lui reste quatre ans à vivre.

(2) - *jour de St Martin d'hiver* : 11 novembre.

(3) - *&c* : Etc. Le notaire se dispense d'écrire la formule entière.

(4) - *Pierre Cendre son fils* : Alors âgé de 33 ans.

(5) - *biens fond* : Propriété comprenant le sol et tout ce qui en dépend en superficie et en profondeur : les immeubles.

(6) - *cheneviere* : Chènevière ; champ où l'on cultive du chanvre. Le chanvre est une plante très exigeante en fumier ; aussi est-il cultivé dans une parcelle proche de l'habitation où il reçoit tous les soins et où on peut mieux le surveiller quand la graine, arrivée à maturité, attire les oiseaux. (*Dictionnaire du Monde rural*)

(7) - *tournure* : En Nivernais, au XVIIIe siècle, sole de culture, saison. (*Dictionnaire du Monde rural*)

(8) - *boucher* : Clore avec une haie, des palissades... Jadis, au printemps, on bouchait les champs cultivés pour éviter la dent du bétail. (*Dictionnaire du Monde rural*)

(9) - *cens, rente* : Redevances dues au seigneur (ici : au duc de Nevers).

(10) - *tailles* : Impôts.

(11) - *une jument aveugle que les loups ont mangée depuis* : On trouve des loups dans la région jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

(12) - *resolu* : Annulé.

(13) - *biens meubles et immeubles* : Les biens *meubles* sont les biens que l'on peut déplacer ; à l'inverse, les terres et les bâtiments sont des biens *immeubles*.

(14) - *coffre fer* : Faut-il comprendre que le coffre est en partie ferré ? Ou s'agit-il d'un coffre et d'un fer (à repasser) ?

(15) - *hardes* : Vêtements.

(16) - *que de ces objets* : Que de ses objets, c'est-à-dire de ce qui lui appartient en propre.

(17) - *droit d'insinuation* : Droit d'enregistrement.

17) L'intégrale !

- **Baptêmes, Mariages & Sépultures** -

- Dernière mise à jour le 22 juillet 2012 -

- en rouge : les ancêtres directs -

281 individus, de 1540 à 1962

NOM	PRENOM	B	M	S	DEP	Commune
CENDRE	Edmond	<1522	?	>1542	58	Marcy
CENDRE	Léonard	<1600	?	~1635	58	Parigny-la-Rose
CENDRE	Toussaint	<1601	<1621	>1637	58	Marcy, Nevers
CENDRE	Jean	<1571	?	>1591	58	Brinon-les-Allemands
CENDRE	Vincent	<1605	?	<1654	58	Menou ?
CENDRE	Catherine	<1610	<1630	>1650	58	Chapelle-Saint-André (?)
CENDRE	?	?	1650	?	58	Ciez
CENDRE	Gilberte	?	1654	?	58	Ciez
CENDRE	Catherine	<1615	<1635	?	58	Marcy (?)
CENDRE	Léonarde	<1615	<1635	?	58	Marcy (?)
CENDRE	Eugin	~1622	1659	1672	58	Menou
CENDRE	Jean	1625	?	?	58	Marcy
CENDRE	Jean	?	?	1645	58	Marcy
CENDRE	Léonard	<1624	?	?	58	?
CENDRE	Jean	<1627	?	?	58	Colméry
CENDRE	Vrain	<1634	1654	>1695	58	Menou
CENDRE	Edmée	1637	?	1682	58	Colméry
CENDRE	Gabrielle	?	?	1684	58	Châteauneuf

CENDRE	Simon	1644 ?	1684 1689	1700	58	Colméry Celle-sur-Nièvre
CENDRE	Jean	<1644	1664	<1687	58	Ménestreau
CENDRE	J.Baptiste	<1645	?	<1685	58	Arquian ?
CENDRE	Eugin	1647	?	?	58	Colméry
CENDRE	Jean	1648	<1674 1704	1709	58	Colméry, La Celle, Murlin, Beaumont-la-Ferrière
CENDRE	Edme	<1650	?	1672	58	Saint-Malo-en-Donzinois
CENDRON	Marguerite	<1654	?	?	58	Vielmanay
CENDRE	Jean	<1660	<1681	?	58	Prémery
CENDRE	Antoine	<1665	1685	?	58	Arquian
CENDRE	Vincent	1664	1687	<1695	58	Nannay
CENDRE	Nicolas	1665	1686	1701	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	François	<1665	1688	1707	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	Eugénie	1667	?	?	58	Menou
CENDRE	Léonard	1668	?	?	58	Saint-Malo-en-Donzinois
CENDRE	Louis	1668	?	?	58	Menou
CENDRE	Jean	1672	1690 1713	<1731	58	Menou Colméry
CENDRE	Marie	1670	?	?	58	Menou
CENDRE	Vrain	1671	1697 1713	1750	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Eugénie	~1663	1689 1711 1714	1741	58	Menou Couloutre
CENDRE	Edmé	?	?	1733	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Hugues	1673	?	?	58	Menou
CENDRE	Marie	1674	?	?	58	Prémery
CENDRE	Hugues	1675	-	1676	58	Menou
CENDRE	Roch	1676	?	?	58	Prémery
CENDRE	Jeanne	1677	?	?	58	Menou
CENDRE	Geneviève	1679	?	?	58	Rigny
CENDRE	Marie	~1681	1704	?	58	Prémery / Beaumont
CENDRE	Marie	1681	-	1681	58	Prémery
CENDRE	Jeanne	?	1703	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	Jean	1683	1708	?	58	Colméry / Murlin
CENDRE	Jean	1685	?	?	58	Colméry
CENDRE	Eugin	1685	?	?	58	Colméry
CENDRE	Jacques	1685	?	1743	58	Colméry Celle-sur-Nièvre
CENDRE	Michel	1687	-	1698	58	Arquian
CENDRE	Marguerite	1688	-	1689	58	Arquian
CENDRE	Anne	1688	?	?	58	Nannay
CENDRE	Marie	1688	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Nicolas	1689	<1715	1767	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Antoine	1689	?	?	58	Arquian
CENDRE	Eugin	1689	1718	1750	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Gilbert	1691	-	1692	58	Arquian
CENDRE	Edmée	?	?	1754	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Marguerite	1688	-	1689	58	Arquian
CENDRE	Eugin	1691	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Antoine	1692	?	?	58	Arquian
CENDRE	Marie	1692	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Claude	1692	-	1693	58	Colméry
CENDRE	Louis	1692	-	1693	58	Colméry
CENDRE	Geneviève	1694	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1694	?	?	58	Arquian
(LE) CENDRE	Germain	~1694	1718	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	?	1694	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1695	?	?	58	Arquian

CENDRE	Jacques	1696	-	1710	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Edme	1697	1719	1721	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRON	Marie	1697	-	1703	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Pierre	1698	?	?	58	Arquian
CENDRE	Pasquet	1699	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Louise	1699	-	1700	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marguerite	1700	?	?	58	Menou
CENDRE	Michel	1700	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1701	-	1701	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1701	?	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	Nicolas	1701	1724 1747	1773	58	Donzy Menou
CENDRE	Anne	1703	?	?	58	Menou
CENDRE	Anne	1703	-	1706	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	M-Angélique	1704	?	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	Jean	1705	-	1705	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1705	-	1706	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Michel	1706	-	1713	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1706	?	?	58	Menou
CENDRE	Marie	?	-	1707	58	Menou
CENDRE	Marie	1707	?	?	58	Menou
CENDRE	Marie	?	-	1702	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Louis	?	?	1693	58	Colméry
CENDRE	Claude	?	?	1693	58	Colméry
CENDRE	Marie	1709	-	1709	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1711	1735	1742	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	?	1724	?	58	Colméry
CENDRE	Edmée	?	1734	>1741	58	Colméry
CENDRE	Jeanne	?	1739	?	58	Colméry
CENDRE	Aignan	1715	1734	1758	58	Colméry
CENDRE	Jeanne	<1718	1743 1756	1763	58	Nannay
CENDRE	Claude	1716	1734	1793	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Claude	1718	-	1718	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Joseph	1719	1743 1752 1757	1767	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Vrain	1719	-	1719	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Anne	1720	-	1721	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	anonyme M	1720	-	1720	58	Châteauneuf-VdB
(LE) CENDRE	Edme	1720	?	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	Nicolas	?	?	>1740	58	Donzy
CENDRE	Nicolas	1721	1747 1755	1775	07 58	Châteauneuf-VdB / Saint-Agrève (07) / Cessy-les-B
CENDRE	Catherine	>1722	1767	?	58	Colméry
CENDRE	anonyme F	1725	-	1725	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1725	1747	1768	58	Donzy
CENDRE	Reine	1726	?	?	58	Entrains-sur-Nohain
(LE) CENDRE	Edmée-J.	1727	?	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	Jean	?	1747	1763	58	?
CENDRE	François	1728	-	1728	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	André	1728 ?	?	1757	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marianne	1729	-	1735 ?	58	Donzy
(LE) CENDRE	Marie	1729	?	?	58	Entrains-sur-Nohain
(LE) CENDRE	Claude	?	1749	?	58	St-Cyr-les-Nohains
CENDRE	Antoine	1730	-	1734 ?	58	Donzy
CENDRE	Edme	1730 ?	?	1790	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1732	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	François	1734	-	1737	58	Donzy
CENDRE	Claude	1736	-	1736	58	Châteauneuf-VdB

CENDRE	Jeanne	1737	-	1739	58	Donzy
CENDRE	Claude	1737	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	<1739	? 1764	>1764	58	Donzy
CENDRE	Anne	?	1762 1784	?	58	Colméry
CENDRE	Françoise	1739	?	?	58	Couloutre
CENDRE	Jean	1739	?	1771	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Nicolas	1739	1763	1770	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1739	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Nicolas	1740	-	1740	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Sébastien	1741	-	1743	58	Donzy
CENDRE	Anne	1742	1755	1768	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1744	-	1746	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Antoine	1745	?	?	58	Donzy
CENDRE	Marguerite	1745	1767	1770	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Hubert	?	1777 1786	?	58	Colméry
CENDRE	Françoise	1747	1788	>1793	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jeanne	1747	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jeanne	1748 ?	?	1788	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Nicolas	1748	1763	1803	58	Donzy
CENDRE	Catherine	1749	1767	1779	58	Colméry
CENDRE	Eugénie	1749	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Claude	1749	1769	>1788	58	Champlémy
CENDRE	Eugénie	1749	-	1757	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1750	?	?	58	Donzy

CENDRE	Anne	~1751	1776	1780	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Gabriel	1751	-	1752	58	Donzy
CENDRE	Augustin	1751	1776	>1786	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1752	?	?	58	Donzy
CENDRE	Anne	1752	1776	1780	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1753	-	1755	58	Donzy
CENDRE	Louis	1753	1776 1786	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Anne	1753	-	1757	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1753	-	1761	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Antoine	<1749	1774	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1754	-	1756	58	Donzy
CENDRE	Edme	1756	?	1787	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1756	-	1756	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	François	?	1778	?	58	St-Cyr-les-Nohains
CENDRE	Nicolas	1756	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Pierre	1756	1779 1793	>1809	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Louise	1757	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Louise	1758	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Claude	1758	-	1758	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Godefroi	1758	1779	1808	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Pierre	1759	1789	?	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	François	1759	-	1760	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Anne	1760	-	1760	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Reine-Eugénie	1760	-	1763	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Claude	1762	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1762	?	?	58	Châteauneuf-VdB
			1792			Saint-Malo
CENDRE	Guillaume	1763	-	1763	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Antoine	?	?	1764	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1764	?	?	58	Donzy

CENDRE	Claude	1764	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1764	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Loup	1765	-	1765	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jacques	1765	an II	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Henriette	1766	-	1767	58	Champlemy
CENDRE	Marie	1767	1786	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1769	?	?	58	Donzy
CENDRE	Marguerite	1769	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Louis	1770	-	1773	58	Champlemy
CENDRE	Angélique	1771	?	?	58	Donzy
CENDRE	Marie	?	1792	?	58	Saint-Malo-en-D
CENDRE	Augustin	1771	?	?	58	Champlemy
CENDRE	Louis	1772	?	?	58	Champlemy
CENDRE	Eugène	1772	?	?	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Anne	1774	?	?	58	Donzy
CENDRE	Nicolas	?	?	1773	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	François	1774	-	1774	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie-Anne	1775	?	?	58	Champlemy
CENDRE	Marguerite	1776	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Claude	1777	?	?	58	Champlemy
CENDRE	Henriette	1777	?	?	58	Champlemy
CENDRE	Jeanne	1778	-	1778	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Nicolas	1779	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jeanne	1779	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	?	?	1794	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Pierre	?	?	1794	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Claude	1779	?	>1836	58	Sainte-Colombe
CENDRE	Anne-Marie	1780	an III	?	58	Champlemy
CENDRE	Marie	1780	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie-Anne	1781	?	?	58	Champlemy
CENDRE	Louis	1783	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Louise	1784	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Pierre	1785	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Claude	1785	-	1785	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Claude	1786	1809	>1819	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Michèle	1786	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie-Anne	1786	-	1786	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1786	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Louise	1787	-	1788	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Augustin	1788	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1788	-	1793	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jean	1788	1808	1826	18 / 58	Arbourse, Le Chautay, La Guerche
CENDRE	Reine	1788	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1789	1806	?	58	Châteauneuf-VdB Chapelle-Hugon
CENDRE	Pierre	1790	?	?	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Jacques	1791	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie	1792	?	?	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Louis-François	?	1822 1832	?	58	Nannay Châteauneuf-VdB
CENDRE	Anne	1793	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Marie-Magdeleine	1793	-	1793	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	André	an III	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Nicolas	an IV	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Jeanne	an IV	?	?	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Jean	an V	?	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Pierre	an VII	?	?	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Anne	1801	?	?	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Patrice	1804	?	?	58	Cessy-les-Bois

CENDRE	Pierre	?	?	1805	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Marie	?	?	1812	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Marie	?	?	1813	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Louis	?	?	1814	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Laurent	?	1809	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	Claude	?	1812	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	Marguerite	?	1815	?	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Marguerite	?	?	1838	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Marie	?	?	1859	58	Cessy-les-Bois
CENDRE	Marie-Anne	?	1834	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	Madeleine	?	1865	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	François	?	1842	?	58	Entrains-sur-Nohain
CENDRE	Claude	1819	1842	?	58	Châteauneuf-VdB
CENDRE	Pierre	1844	1875	?	58	Châteauneuf-VdB

18) Remerciements

Marie-Rose Cendron, André Devallière, Jean-Pierre Devignes, Christiane & Daniel Gatineau, François Gauthier, Jean Gauthier (†), J.-M. Lambert, Marie-Thérèse Lancery, Serge Pauron, Michèle Pruvot, Alain Ricard, Michèle Roudot, Marie-Anne Travaux.

19) Cahiers du val de Bargis

- * Cahier n° 1 : *Nannay en 1685* (août 2004)
- * Cahier n° 2 : *Vielmanay en 1685* (août 2004)
- * Cahier n° 3 : *Châteauneuf-Val-de-Bargis en 1685* (novembre 2004)
- * Cahier n° 4 : *Colméry en 1685* (décembre 2004)
- * Cahier n° 5 : *Petit lexique du parler nivernais du val de Bargis* - André Devallière (janvier 2005)
- * Cahier n° 6 : *Châteauneuf-Val-de-Bargis en 1717* (mars 2005)
- * Cahier n° 7 : *Rôles de taille : 1717, 1727, 1731 et 1738* (avril 2005)
- * Cahier n° 8 : *Annuaire des habitants de Châteauneuf* (mai 2005)

Cahiers du val de Bargis - août 2005